

Grand Auch Cœur de Gascogne

Compte rendu conseil communautaire Jeudi 11 avril 2019 à 18h

Nombre de membres dont le conseil	de
communauté doit être composé :	67
Nombre de conseillers en exercice :	66
Nombre de conseillers qui	
assistaient à la séance :	47
Vote par procuration :	4

Présents: Mme Nadine AURENSAN, Mme Nadia BAITICHE-MOINE, M. Philippe BARON, M. Alain BARRE, M. Michel BAYLAC, M. Abdellatif BENJEDDOUR, M. Philippe BIAUTE, Mme Raymonde BONALDO, M. Claude BOURDIL, M. Pierre CAHUZAC, M. Robert CAMPGUILHEM, Mme Claudine CARAYOL-MARSOL, M. Serge CARDONNE, M. Jean-François CELIER, M. Henri CHAVAROT, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, M. Patrick DELIGNIERES, Mme Maryse DELLAC, Mme Marie-Catherine DURAN, M. Jean-Pierre ESPIAU, M. Paul ESQUIRO, Mme Marie-Line EVERLET, M. Jean FALCO, MME Christiane FILHOS, M. Patrick FUEYO, M. Jean GAILLARD, M. André GISSOT, M. Jacky LAFAILLE, M. Philippe LAFFORGUE, M. Christian LAPREBENDE, M. Alain MARTY, Mme Bénédicte MELLO, M. Daniel MENON, M. Pascal MERCIER, Mme Rose Marie MIOTTI, M. Franck MONTAUGE, M. Rui OLIVEIRA SANTOS, Mme Nicole PASCOLINI, M. Jean-Claude PASQUALINI, M. Bernard PENSIVY, M. Claude PETIT, Mme Josie RABIER, M. Luc SAUVAN, M. Jacques SERES, Mme Françoise SIMONUTTI, M. Pierre TABARIN, M. Roger TRAMONT.

<u>Absents ayant donné procuration</u>: MME MARTIN (procuration M. LAPREBENDE), M. MIGNANO (procuration M. TRAMONT), MME DASTE LEPLUS (procuration MME AURENSAN), MME CARRIE (procuration MME DELLAC).

<u>Excusés</u>: MME MASCARENC, MME DALLAS-OURBAT, M. BAURENS, M. BOUDAUD, M. GONZALEZ, M. DUFFOURG.

M. BENJEDDOUR est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil communautaire du 21 février dernier est adopté.

Conseil du Jeudi 11 avril 2019 à 18h Salle des Cordeliers, 3 Rue Camille Desmoulins, 32000 Auch

ORDRE DU JOUR:

	OBJET	PAGE
ı	Décisions communautaires	3
1.1	Décisions communautaires n°2019-03 à 2019-06	3
II	Administration générale - Ressources Humaines	3
2.1	Ressource Humaine: Modification du Tableau des effectifs	3
2.2	Ressource Humaine: Régime indemnitaire psychologue	4
Ш	Aménagement du Territoire et accessibilité aux services publics	4
3.1	Contrat Cadre « Bourgs Centres Occitanie » pour la commune de Pavie	4
3.2	Demande de subvention pour le fonctionnement 2019 de la MSAP à Jégun	5
IV	Finances et budget	6
4.1	Comptes de gestion 2018	6
4.2	Comptes administratifs 2018	6
	Affectation des résultats	14
4.4	Budgets primitifs 2019	17
4.5	Vote des taux d'imposition 2019	36
V	Environnement, gestion des rivières et déchets	37
5.1	Modification du Règlement Général pour la collecte des déchets ménagers et assimilés	37
VI	Petite Enfance, Enfance et Jeunesse	38
6.1	Subventions péri et extrascolaires	38
	Prospective, développement durable du territoire, transition énergétique et PLH	39
7.1	Elaboration du Plan Local de l'Habitat (PLH) Grand Auch Cœur de Gascogne	39
7.2	SCOT de Gascogne : Désignation d'un représentant	40
VIII	Politique de la ville	40
8.1	Programme de Réussite Educative (PRE) : Avenant avec le CIAS et demande de subvention auprès	40
	de l'Etat	
13.6		
IX	Politique de la culture et développement touristique	41
9.1	Musée : Demande de subvention pour les restaurations d'œuvres	41
9.2	Bibliothèque : Demande de subvention pour l'équipement mobilier	42
9.3	Bibliothèque : Demande de subvention pour des acquisitions de documents	42

I - DECISIONS COMMUNAUTAIRES

Délibération adoptée.

Depuis la séance du conseil communautaire du 21 février dernier, les décisions communautaires suivantes ont été prises :

2019-03	Restructuration de chambres froides à l'abattoir d'Auch
2019-04	Etude de gouvernance : transfert des compétences eau potable, assainissement collectif, non collectif et eaux pluviales - conclusion du marché
2019-05	Restructuration de chambres froides à l'abattoir d'Auch - DM
2019-06	Tarifs de mise à disposition des équipements communautaires

II- ADMINISTRATION GENERALE, URBANISME ET RESSOURCES HUMAINES

2.1 RESSOURCES HUMAINES: MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

1- Modification d'un temps de travail d'un agent à temps non complet :

Il est proposé d'augmenter le temps de travail d'un adjoint technique à TNC 70% à un TNC 80%, soit une augmentation de 10%.

Grade	Durée hebdomadaire actuelle	Durée hebdomadaire proposée	Structure/Motif
Adjoint technique	24h50	28 heures	Maison de la Petite Enfance : Réorganisation de la ventilation du travail suite au départ d'un agent

2- Création d'emplois :

En raison des besoins de la collectivité, il est proposé de créer les postes suivants et de faire valider en conséquence la modification du tableau des emplois :

Grade	Nombre	Quotité	Structure/Motif
	de postes	de travail	
Adjoint technique	1	24h50	Maison Petite Enfance Suite au changement d'affectation d'un agent technique sur un poste administratif et à une nouvelle organisation interne modifiant la ventilation du travail, création d'un poste technique
Adjoint technique	1	35h	Service Informatique - Pole logiciel : Remplacement d'un agent en disponibilité pour convenance personnelle.
Adjoint administratif	1	35h	Maison Petite Enfance Changement d'affectation d'un adjoint technique sur un poste administratif
Adjoint administratif	1	35h	Propreté déchets : Dans le cadre de la réorganisation de la collecte des déchets création d'un poste pour la médiation.

Il est proposé au conseil communautaire :

- De VALIDER les modifications du tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus,

 D'AUTORISER le Président, ou son représentant, à signer tous les documents y afférents.

Délibération adoptée.

2.2 RESSOURCES HUMAINES: REGIME INDEMNITAIRE PSYCHOLOGUE

Par délibération du 28 juin 2018, la collectivité a créé un emploi à temps non complet (17,50 heures) de psychologue territorial pour animer le dispositif de coordination de la parentalité.

Dans l'attente de la publication des textes concernant le RIFSEEP pour ce cadre d'emploi, et afin de permettre le versement du régime indemnitaire à l'agent recruté,

il est proposé au conseil communautaire :

- d'AUTORISER le versement d'une indemnité de risques et de sujétions spéciales des psychologues, en faveur des agents titulaires, stagiaires et agents contractuels relevant du cadre d'emploi des psychologues territoriaux.

Cette indemnité est versée dans les conditions prévues par le décret n°91-875 du 6/09/91 modifié et n°2006-15 du 03/11/2006 et l'arrêté du 11/04/2013.

- Montant de référence annuel au 01/01/2006 : 3 450 € ;
- Montant maximum (150 % du montant de référence) : 5 175 € (soit un montant maximum mensuel de 431.25 €).

Délibération adoptée.

III- DEVELOPPEMENT, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

3.1 CONTRAT CADRE « BOURG CENTRES OCCITANIE » POUR LA COMMUNE DE PAVIE

Les difficultés économiques, l'attractivité des grandes villes et l'évolution de nos modes de vie ont mis à mal la dynamique des bourgs-centres et par ricochet celle d'une multitude de territoires ruraux dans une région qui compte une très forte majorité de communes de très petite taille (4 013 communes comptent moins de 2 000 habitants, soit 88,9 % des communes de la région).

Dans le cadre du rapport présenté en commission permanente le 19 mai 2017 et intitulé «Politique de développement et de valorisation des Bourgs Centres Occitanie pour la période 2017-2021 - Modalités relatives à l'élaboration des candidatures», la Région Occitanie a exprimé son engagement en faveur du développement et de l'attractivité des Bourgs Centres.

La Région a ainsi décidé d'engager une nouvelle génération de politiques contractuelles avec les collectivités de nature à faciliter la mobilisation des aides publiques et l'ingénierie nécessaires à la mise en œuvre des projets Bourgs Centres.

Cette nouvelle politique:

 vise à accompagner les Bourgs-Centres dans l'élaboration et la mise en œuvre pluriannuelle d'un projet global de valorisation et de développement

cible:

- √ les communes « villes centres » des bassins de vie ruraux tels que définis par l'INSEE
- ✓ les communes « Pôles de services » de plus de 1 500 habitants, qui, par leur offre de services (équipements, commerces, ...) remplissent également une fonction de centralité en termes d'offres de services aux populations d'un bassin de vie

✓ les communes « Pôles de services » de moins de 1 500 habitants qui remplissent aussi un rôle pivot en termes de services dans les territoires de faible densité démographique de notre région (anciens chefs-lieux de canton).

La ville de PAVIE souhaite pouvoir établir un contrat cadre « Bourg Centre Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée ». Outre la Région Occitanie à l'initiative du dispositif, sont positionnés comme signataires la commune de PAVIE, le Conseil Départemental du Gers, Grand Auch Cœur de Gascogne et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'AUCH.

Compte tenu des enjeux identifiés sur le territoire de Pavie, une stratégie de développement et de valorisation de cette commune a été définie autour des axes suivants :

- Axe 1 : Moderniser la ville de PAVIE dans une structuration urbaine dynamique
- Axe 2 : Affirmer l'identité patrimoniale de PAVIE dans son environnement
- Axe 3 : Maintenir le cadre attractif de PAVIE

Ces axes sont déclinés dans le cadre d'un programme de développement et de valorisation comprenant 6 actions subdivisées en 17 projets.

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'APPROUVER le contrat Bourg Centre Occitanie pour la commune de PAVIE tel que présenté ci-dessus,
- d'AUTORISER M. le Président, ou son représentant, à signer le contrat ainsi que les documents y afférents.

Délibération adoptée.

3.2 MAISON DE SERVICES AU PUBLIC A JEGUN : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE FONCTIONNEMENT 2019

En 2007, la communauté de communes Cœur de Gascogne a mis en place un Relais de Service Public (RSP) dans ses locaux. Labellisé fin 2015 « Maison de Services Au Public » (MSAP), le site de Jégun accueille les usagers du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, pour leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, prévention santé, accès aux droits, ...

Ce service, animé par un agent formé par les opérateurs partenaires, délivre un premier niveau d'information et d'accompagnement de plusieurs natures : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations, aide à l'utilisation des services en ligne, aide aux démarches administratives et mise en relation avec la CPAM, la MSA et Pôle-Emploi. Des permanences du Département (assistante sociale de secteur et services sociaux), des Finances Publiques, de la CAF et de l'ADIL sont également tenues régulièrement dans ce lieu unique. Enfin de nouveaux partenariats ont vu le jour en 2017 avec le CARSAT, le CIDFF, la Maison du logement et la Préfecture du Gers.

Pour 2019, le coût de fonctionnement de ce service est estimé à 39 557,28 €. Afin de le financer, elle peut bénéficier de subventions de l'Etat au titre du FNADT et du Fonds Inter-Opérateurs.

Ainsi, le plan de financement prévisionnel pour l'année 2019 est établi comme suit :

Dépenses	Montant	Ressources	Montant
Charges de personnel	32 820,00 €	Etat FNADT (25%)	9 889,32 €
Charges financières	4 777,28 €	Etat Fonds Inter-Opérateurs	9 889,32 €
		(25%)	
Services extérieurs	1 960,00 €	Autofinancement (50%)	19 778,64 €
TOTAL	39 557,28 €	TOTAL	39 557,28 €

Il est proposé au conseil communautaire :

- De SOLLICITER les subventions de fonctionnement 2019 auprès de l'Etat;
- D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel présenté ;
- D'AUTORISER M. le Président, ou son représentant, à signer les documents y afférents.

IV - FINANCES ET BUDGET

4.1 COMPTES DE GESTION 2018

Les comptes de gestion du budget principal ainsi que des budgets annexes, présentés par la trésorière principale d'Auch ville, retracent l'ensemble des opérations réalisées au cours de l'exercice, les créances, les dépenses effectuées, ainsi que les états des comptes de tiers, de l'actif et du passif, les restes à payer et à recouvrer.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver ces comptes de gestion, qui sont conformes à la comptabilité de l'ordonnateur.

Abstention	0
Contre	0
Pour	51

4.2 COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

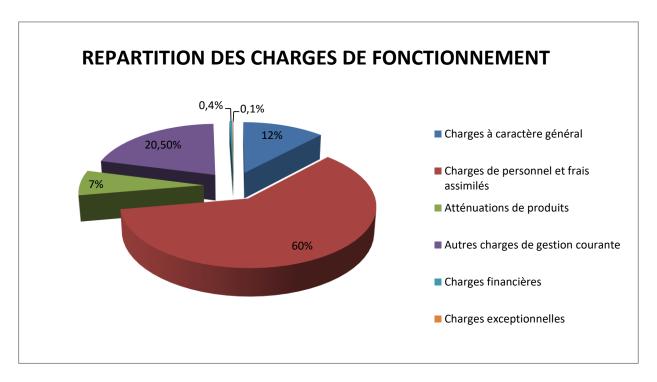
1) BUDGET PRINCIPAL GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE

Les grands équilibres du compte administratif sont les suivants :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Fonctionnement	25 067 691,44 €	25 849 834,67 €	782 143,23 €
Investissement	3 560 277,61 €	3 502 046,20 €	-58 231,41 €

A) Section de fonctionnement

			DEPENSES DE	FONCTIONNE	MENT		•
Chap.	Libellé		Crédits ouverts	Crédits en	Crédits employés (ou restant à employer)		
			(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général		3 329 646,00	2 745 914,60	205 421,65		378 309,75
012	Charges de personnel et frais ass	similés	14 792 502,00	14 764 053,12			28 448,88
014	Atténuations de produits		1 825 756,00	1 657 298,47			168 457,53
65	Autres charges de gestion coura	nte	5 186 311,00	5 005 888,16			180 422,84
656	Frais de fonct. Des groupes d'élu	IS					
Total des dépenses de gestion courante		courante	25 134 215,00	24 173 154,35	205 421,65		755 639,00
66	Charges financières		125 000,00	78 029,20	23 332,31		23 638,49
67	Charges exceptionnelles		48 100,00	27 286,65			20 813,35
68	Dotations aux provisions (1)						
022	Dépenses imprévues						
Tota	al des dépenses réelles de t	fonctionnemen	25 307 315,00	24 278 470,20	228 753,96		800 090,84
023	Virement à la section d'investisse	ement (2)	1 701 756,22				/
042	Opé. d'ordre de transferts entre s	sections (2)	645 000,00	560 467,28			84 532,72
043	Opé. d'ordre à l 'intérieur de la se	ect. fonct.(2)		•			
Tota	l des dépenses d'ordre de fo	onctionnement	2 346 756,22	560 467,28			1 786 288,94
	TOTAL		27 654 071,22	24 838 937,48	228 753,96		2 586 379,78



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018 PAR FONCTION	Montant	Proportion
ADMINISTRATION GENERALE	3 573 368 €	14,25%
ENSEIGNEMENT FORMATION	2 328 €	0,01%
CULTURE (Musée, bibliothèque, école de musique, PAH, CIRCA)	2 873 520 €	11,46%
SPORT (piscine, Mouzon, équipements sportifs)	1 038 570 €	4,14%
ENFANCE JEUNESSE (périscolaire, extrascolaire, ALSH,)	6 814 651 €	27,18%
SANTE SOCIAL (CIAS)	2 713 396 €	10,82%
LOGEMENT	51 614 €	0,21%
PETITE ENFANCE (MPE)	3 092 557 €	12,34%
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	401 189 €	1,60%
ENVIRONNEMENT	249 331 €	0,99%
AMENAGEMENTS URBAINS - CADRE DE VIE (dont personnel OM)	1 437 983 €	5,74%
TOURISME (subvention OT, sentiers)	507 142 €	2,02%
NON VENTILABLES (AC, DSC, Impots, opérations d'odre : amortissements)	2 312 042 €	9,22%
TOTAL	25 067 691 €	100,00%

Les <u>dépenses réelles</u> de fonctionnement se sont élevées à 24 507 224,16€ en 2018, en hausse de 5,63% par rapport à 2017.

Le chapitre 011 qui regroupe les charges de gestion courante évolue de 3,37% par rapport à 2017 pour s'établir à 2,9 M€. Les principaux postes de dépenses sur ce chapitre demeurent les fluides (énergie, électricité, chauffage, eau) pour 658 K€, l'alimentation pour 186 K€, les frais de maintenance pour 162 K€ ou encore l'entretien des bâtiments pour 140 K€.

Les frais de personnel augmentent de 7% par rapport à 2017 pour atteindre 14,7 M€. Cette croissance est notamment liée à l'extension du bénéfice des rémunérations et avantages sociaux perçus par les agents issus de Grand Auch à ceux de l'ex communauté de communes Cœur de Gascogne, ainsi qu'à l'augmentation des rémunérations en raison du glissement vieillesse technicité (GVT).

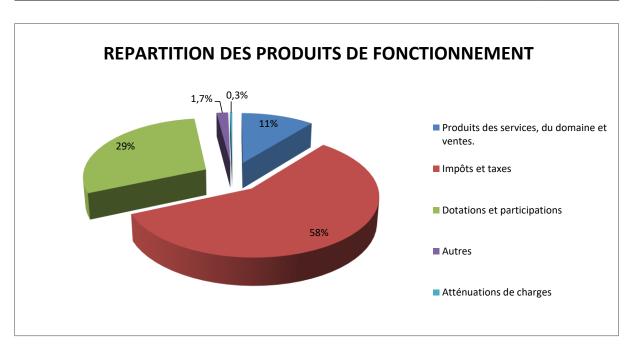
Le chapitre 65 évolue de 8,76% en un an pour atteindre 5M€. On y retrouve notamment la subvention versée par la communauté d'agglomération au CIAS (2,6 M€, en hausse de 300 K€), celle octroyée à l'Office de Tourisme (290 K€) mais aussi toutes les subventions attribuées aux associations (1,5 M€) et les contributions aux organismes et syndicats mixtes auxquels adhère l'agglomération (PETR, Aéroport, Gers Numérique, 3 Vallées, SABA).

Le chapitre 014 « atténuations de produits » s'élève à 1,6 M€ et diminue donc de 9,86% par rapport à 2017. On y trouve les attributions de compensation versées par l'EPCI aux communes membres (469 K€), la dotation de solidarité communautaire octroyée aux communes membres (209 K€), le reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme (50 K€) et la contribution au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) à hauteur de 930 K€.

Les intérêts de la dette demeurent faibles et stables par rapport à 2017, ils s'élèvent à 101 K€, tandis que les charges exceptionnelles du chapitre 67 (annulations de titres sur exercices antérieurs) sont de 27 K€ en 2018.

Pour information, les dépenses d'ordre de la section de fonctionnement sont de 560 467,28€ en 2018. Il s'agit des amortissements des immobilisations de la communauté d'agglomération.

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé		Crédits ouverts	Crédits en	Crédits employés (ou restant à employer)		
			(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuation de charges		100 000,00	58 916,60	30 227,27		10 856,13
70	Produits des services, du domai	ine et ventes.	2 839 036,00	2 710 920,51	89 025,08		39 090,41
73	Impôts et taxes		14 435 650,00	14 890 556,95			-454 906,95
74	Dotations et participations		7 399 100,00	7 619 799,52			-220 699,52
75	Autres produits de gestion coura	ante	333 625,00	412 497,65			-78 872,65
Tota	l des recettes de gestion c	ourante	25 107 411,00	25 692 691,23	119 252,35		-704 532,58
76	Produits financiers						
77	Produits exceptionnels		13 000,00	32 066,58			-19 066,58
78	Reprises sur provisions (1)			•			
Tota	l des recettes réelles de fonc	tionnement	25 120 411,00	25 724 757,81	119 252,35		-723 599,16
042	Opé. d'ordre de transferts entre	sections (2)	50 000,00	5 824,51			44 175,49
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la se	ect. fonct. (2)					
Tota	l des recettes d'ordre de fo	nctionnement	50 000,00	5 824,51			44 175,49
	TOTAL	25 170 411,00	25 730 582,32	119 252,35		-679 423,67	



Les <u>recettes réelles</u> de fonctionnement de la communauté d'agglomération s'élèvent à 25 844 010,16€, en hausse de 2,24% par rapport à 2017.

La principale recette reste la fiscalité : le chapitre 73 atteint 14,9 M€ en 2018, en hausse de 2,17% sur un an. Les produits résultant de la taxe d'habitation, du foncier bâti et du foncier non

bâti évoluent peu (5 532 K€ pour les trois taxes directes locales), les taux d'imposition étant restés inchangés. La CFE a en revanche progressé de 377 K€ en 2018 pour atteindre 4,1M€ : cela correspond à la fin de l'application de dispositifs d'exonérations dont continuaient à bénéficier certaines entreprises jusqu'à fin 2017. Les autres recettes du chapitre 73 « impôts et taxes » sont les suivantes : CVAE pour 1,8 M€, TASCOM pour 775 K€, IFER pour 300 K€, les attributions de compensations négatives versées par les communes membres à l'EPCI pour 1,7 M€, le FPIC pour 325 K€ et enfin la taxe de séjour pour 31 K€.

Le chapitre 74 intègre les dotations et subventions de fonctionnement perçues par la communauté d'agglomération. Il subit une légère diminution par rapport à 2017 (-1%). Si la dotation d'intercommunalité est en effet restée stable par rapport à 2017 (1 143 K€), la dotation de compensation a subi une nouvelle baisse (-55 170€, soit une diminution de 2%). Son montant est désormais inférieur à 2,6 M€. Les autres recettes de ce chapitre sont constituées des subventions versées par la CAF au titre du contrat Enfance Jeunesse. Elles restent identiques à leurs montants de 2017, soit un peu plus de 3M€.

Les produits des services (maison de la petite enfance, école de musique, équipements sportifs, périscolaire et extrascolaire, mises à disposition de personnel) regroupés au chapitre 70 atteignent 2,8 M€. Ils progressent de 5,69% par rapport à 2017. Cette augmentation se concentre uniquement sur les mises à disposition de personnel auprès de la commune d'Auch et du budget annexe collecte des ordures ménagères (refacturation à la Ville d'Auch des couts des nouveaux services communs supportés par la communauté d'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2018).

Les autres recettes du groupement sont constituées des loyers, à hauteur de 351 K€, et de divers produits de gestion courante pour 62 K€ (chapitre 75). Les loyers progressent nettement par rapport à 2017, il s'agit essentiellement de ceux versés par les occupants des abattoirs et qui couvrent les intérêts de l'emprunt souscrit en 2017 pour leurs travaux de rénovation. Les produits exceptionnels sont quant à eux de 32 K€ et les atténuations de charges (chapitre 013) de 89 K€ (contrats aidés, remboursements d'indemnités journalières).

Pour information, les recettes d'ordre de la section de fonctionnement sont de 5 824,51€. Il s'agit des écritures de travaux en régie, éligibles au FCTVA.

La section de fonctionnement dégage en fin d'exercice <u>un excédent cumulé de 3 265 803,45€</u> (782 143,23€ au titre du résultat 2018 + 2 483 660,22€ au titre des résultats antérieurs).

L'épargne brute, qui représente quant à elle l'excédent dégagé par la communauté d'agglomération entre le total de ses recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'immobilisations) et le total de ses dépenses réelles de fonctionnement, est donc pour l'exercice 2018 de 1 336 536€.

	2017	2018
Recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'immobilisations	25 278 639,34 €	25 843 760,16 €
Dépenses réelles de fonctionnement	23 200 013,36 €	24 507 224,16 €
EPARGNE BRUTE	2 078 625,98 €	1 336 536,00 €
Taux d'épargne brute	8,22%	5,17%

B) Section d'investissement

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap	Libellé		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)		,			
20	Immobilisations incorporelles (s	auf 204)	935 184,02	259 186,06	110 656,20	565 341,76
204	Subventions d'équipement versé	es	1 338 562,19	389 478,30	61 650,00	887 433,89
21	Immobilisations corporelles		4 256 589,06	2 037 097,29	708 050,66	1 511 441,11
22	Immobilisations reçues en affec	tation (4)				
23	Immobilisations en cours		2 165 548,50	395 130,95	1 015 760,02	754 657,53
	Total des opérations d'équipeme	ent	86 318,96	27 535,60	40 847,36	17 936,00
Tota	al des dépenses d'équiper	nent	8 782 202,73	3 108 428,20	1 936 964,24	3 736 810,29
10	Dotations, fonds divers et réser	es				
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées		370 000,00	326 915,84		43 084,16
18	Compte de liaison : affectation .	(5)				
26	Particip., créances rattachées a	des particip.	4 800,00	4 800,00		
27	Autres immobilisations financiè	res				
020	Dépenses imprévues					
Tota	I des dépenses financières		374 800,00	331 715,84		43 084,16
451	Total des opé. Pour compte de	e tiers (6)	1 000 000,00			1 000 000,00
Tota	Total des dépenses réelles d'investissement			3 440 144,04	1 936 964,24	4 779 894,45
040	Opé. d'ordre de transferts entre	sections (1)	50 000,00	5 824,51		44 175,49
040	Opérations patrimoniales (1)	Sections (1)	200 000,00			85 690.94
						,-
Tota	l des dépenses d'ordre d'ir	250 000,00	120 133,57		129 866,43	
	TOTAL		10 407 002,73	3 560 277,61	1 936 964,24	4 909 760,88

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2018 PAR FONCTION	Montant	Proportion
ADMINISTRATION GENERALE	308 418 €	8,66%
ENSEIGNEMENT FORMATION	- €	0,00%
CULTURE (Musée, bibliothèque, école de musique)	448 070 €	12,59%
SPORT (piscine, mouzon, équipements sportifs)	107 518 €	3,02%
ENFANCE JEUNESSE (Centre de loisirs Rouget de Lisle)	588 236 €	16,52%
SANTE SOCIAL (CIAS)	- €	0,00%
LOGEMENT	- €	0,00%
PETITE ENFANCE (MPE)	60 285 €	1,69%
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (dont RN 124, LGV, abattoirs)	1 139 561 €	32,01%
ENVIRONNEMENT (études PCAET, Atlas de la Biodiversité)	302 239 €	8,49%
AMENAGEMENTS URBAINS - CADRE DE VIE (dont personnel OM)	63 351 €	1,78%
TOURISME (subvention OT, sentiers)	60 042 €	1,69%
NON VENTILABLES (remboursement des emprunts, opérations d'ordre)	482 558 €	13,55%
TOTAL	3 560 278 €	100,00%

Les <u>dépenses réelles</u> d'investissement se sont élevées à 3 440 144,04€ en 2018, dont 3 108 428,20€ de dépenses d'équipement.

Les investissements les plus marquants ont été les suivants :

- Travaux d'aménagement du centre de loisirs Rouget de Lisle (382 K€)
- Travaux dans les bâtiments intercommunaux (340 K€)
- Travaux de réhabilitation des abattoirs phase 1 (356 K€)
- Participation à la mise en 2x2 voies de la RN124 (275 K€)
- Travaux de mise en accessibilité du Musée (184 K€)
- Travaux d'aménagements de l'Ecole de musique (158 K€)
- Travaux dans les ZAC (réfection de voirie): 169 K€
- Actions du Pole Climat Energie (études PCAET, subvention bilan Carbone, ABIC) : 102 K€

Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 326 915,84€ en 2018. La communauté d'agglomération n'ayant pas emprunté l'année dernière, elle se désendette donc à hauteur de ce montant-là. Le capital restant dû au 31/12/2018 est de 3,4 M€.

L'épargne nette dégagée par l'agglomération après remboursement du capital des emprunts reste supérieure à 1 M€ : elle est de 1 009 620,16€.

	2017	2018
Recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'immobilisations	25 278 639,34 €	25 843 760,16 €
Dépenses réelles de fonctionnement	23 200 013,36 €	24 507 224,16 €
EPARGNE BRUTE	2 078 625,98 €	1 336 536,00 €
remboursement du capital des emprunts	213 525,10 €	326 915,84 €
EPARGNE NETTE	1 865 100,88 €	1 009 620,16 €

Pour information, les dépenses d'ordre de la section d'investissement s'élèvent à 120 133,57€. Elles comprennent les écritures de travaux en régie ainsi que celles d'intégration patrimoniale, toutes deux éligibles au FCTVA.

Certaines opérations n'étant pas encore achevées, des restes à réaliser à hauteur de 1 936 964,24€ seront repris dans le cadre du budget supplémentaire 2019. Ils concernent essentiellement les travaux de mise en accessibilité du Musée (chapitre 23) et les aménagements intérieurs de l'école de musique (chapitre 21). Ils sont répartis de la façon suivante :

TOTAL CHAPITRE 20	110 656,20 €
TOTAL CHAPITRE 204	61 650,00 €
TOTAL CHAPITRE 21	708 050,66 €
TOTAL CHAPITRE 23	1 015 760,02 €
TOTAL OPERATION EQUIPEMENT N°14	40 847,36 €
TOTAL RESTES A REALISER INVESTISSEMENT	1 936 964,24 €

•	RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap	Libellé		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)					
13	Subventions d'investissement		1 363 000,00	1 028 630,27	205 212,36	129 157,37
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1		1	
20	Immobilisations incorporelles (sa	auf 204)				
204	Subventions d'équipement versé	es	1		1	
21	Immobilisations corporelles			5 785,50	*	-5 785,50
22	Immobilisations reçues en affect	ation (4)	1			
23	Immobilisatons en cours		1	23 015,09	*	-23 015,09
Tota	al des recettes d'équipeme	nt	1 363 000,00	1 057 430,86	205 212,36	100 356,78
10	Dot., fonds divers et réserves (ho	rs 1068)	350 000,00	269 839,00		80 161,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés	(7)	1 500 000,00	1 500 000,00		
138	Autres sub. d' invest. non transfé	érables	*		*	
165	Dépôts et cautionnements reçus	3				
18	Compte de liaison : affectation à		*		*	
26	Particip., créances rattachées à	des particip.				
27	Autres immobilisations financière	es	*		*	
024	Produits des cessions					
Tota	al des recettes financières		1 850 000,00	1 769 839,00		80 161,00
	Total des opé. pour le compte		1 000 000,00			1 000 000,00
Tot	Total des recettes réelles d'investissement		4 213 000,00	2 827 269,86	205 212,36	1 180 517,78
021	Virement de la section de foncti	onnement (1)	1 701 756,22			
040	Opé. d'ordre de transferts entre	sections (1)	645 000,00	560 467,28		84 782,72
041	Opérations patrimoniales (2)		200 000,00	114 309,06		85 690,94
Tota	al des recettes d'ordre d'inv	estissement	2 546 756,22	674 776,34		170 473,66
	TOTAL		6 759 756,22	3 502 046,20	205 212,36	3 052 497,66

Les <u>recettes réelles</u> d'investissement ont été de 2 827 269,86€. Elles sont principalement constituées des subventions d'investissement pour plus d'1M€ et du FCTVA à hauteur de 270 K€.

Les recettes d'ordre de la section d'investissement s'élèvent à 674 776,34€: il s'agit des écritures d'amortissement des immobilisations de la communauté d'agglomération et des écritures d'intégration patrimoniale.

La section d'investissement dégage en fin d'exercice un excédent cumulé de 3 589 K€.

Le total cumulé sur l'exercice est ainsi excédentaire de 6 855 K€.

Il est proposé d'approuver le compte administratif 2018 du budget principal de Grand Auch Cœur de Gascogne tel que présenté ci-avant.

Abstention	0
Contre	0
Pour	51

2) BUDGETS ANNEXES

BUDGET ANNEXE COLLECTE DES DECHETS

Les dépenses réelles de fonctionnement mandatées sur l'exercice s'élèvent à 3 615 K€. Elles comprennent les contributions aux quatre SICTOM ainsi qu'au syndicat mixte de traitement des ordures ménagères (Trigone) pour 2 238 K€, les frais de personnel à hauteur de 1 044 K€ et les charges à caractère général pour 332 K€ (carburant, entretien du matériel roulant, location de matériel). Les recettes réelles s'élèvent à 4 410 K€ (TEOM et redevance spéciale principalement). Des investissements à hauteur de 492 K€ ont été réalisés.

Les grands équilibres sont les suivants :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Fonctionnement	3 712 405,72 €	4 410 603,37 €	698 197,65 €

Investissement	492 050,95 €	467 095,98 €	- 24 954,97 €

Il est proposé au conseil communautaire d'APPROUVER le compte administratif 2018 du budget annexe collecte des déchets.

Abstention	0
Contre	0
Pour	51

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS

Les dépenses réelles mandatées sur l'exercice s'élèvent à 2 223 K€, comprenant principalement la redevance versée au délégataire KEOLIS (1 674 K€) et la contribution versée à la Région Occitanie dans le cadre de la délégation de la compétence « transport scolaire (512 K€). Les recettes s'élèvent à 2 633 K€ : elles sont constituées du versement transport à hauteur de 2 M€ et de la participation versée par la Région à la communauté d'agglomération dans le cadre de la délégation de compétence « transport scolaire » (606 K€).

Les grands équilibres sont les suivants :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Fonctionnement	2 223 803,14 €	2 633 624,61 €	409 821,47 €
Investissement	0 €	0 €	0€

Il est proposé au conseil communautaire d'APPROUVER le compte administratif 2018 du budget annexe transports urbains.

Abstention	0
Contre	0
Pour	51

BUDGETS ANNEXES DES ZONES D'ACTIVITES

Le budget annexe ZA du Mouliot a enregistré en 2018 des produits de cessions à hauteur de 2 460 K€, correspondant aux deux derniers acomptes de la cession du lot n°13 ainsi qu'à deux cessions auprès de la SCI de la Rocade et de la SCI Bouillot. En dépenses, a été comptabilisé l'achat d'un terrain auprès de la SCI Le Pélican à hauteur de 100 K€. Conséquence de ces nouvelles cessions, le résultat cumulé à la fin de l'exercice de ce budget est désormais positif : il s'élève à 951 186,18€.

Les grands équilibres sont les suivants :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Fonctionnement	861 345,78 €	3 365 100,97 €	2 503 755,19 €
Investissement	904 836,30 €	755 327,85 €	-149 508,45 €

Il est proposé au conseil communautaire d'APPROUVER le compte administratif 2018 du budget annexe ZA MOULIOT.

Abstention	0
Contre	0
Pour	51

Le budget annexe <u>ZA Auch</u> n'a enregistré qu'une seule écriture réelle en 2018 : il s'agit de travaux de signalétique pour 6 319,42€. Le reste est constitué des écritures d'ordre de reprise et de clôture de stock.

Les grands équilibres sont les suivants :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Fonctionnement	367 901,76 €	367 901,88 €	0,12 €
Investissement	367 901,76 €	361 582,34 €	-6 319,42 €

Il est proposé au conseil communautaire d'APPROUVER le compte administratif 2018 du budget annexe <u>ZA Auch</u>.

Abstention	0
Contre	0
Pour	51

Enfin, le budget annexe <u>ZA Jégun</u> n'a pas enregistré de mouvements réels en 2018, à l'exception d'une régularisation de 0,36cts sur les exercices antérieurs.

Les grands équilibres sont les suivants :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Fonctionnement	169 550,93 €	169 550,57 €	-0,36 €
Investissement	169 550,57 €	169 550,57 €	0€

Il est proposé au conseil communautaire d'APPROUVER le compte administratif 2018 du budget annexe <u>ZA JEGUN</u>.

Abstention	0
Contre	0
Pour	51

4.3 AFFECTATION DES RESULTATS 2018

1) BUDGET PRINCIPAL

CA 2018 Nature	Natura	Résultat de clôture	Affectation N-1	Données de	Solde d'exécution	Résultat de clôture	Restes à réaliser	Equilibre (ou besoin
	Ivature	(n-1)	Allectation N-1	l'exercice	Solde d'execution			de financement)
Section	Dép./Déficit D001			3 560 277,61 €	58 231,41 €		1 936 964,24 €	1 731 751,88 €
d'investissement	Rec./Excédent R001	3 647 246,51 €	1 500 000,00 €	3 502 046,20 €		3 589 015,10 €	205 212,36 €	3 589 015,10 €
Section de	Dép./Déficit D002			25 067 691,44 €				
fonctionnement	Rec./Excédent R002	3 983 660,22 €	2 483 660,22 €	25 849 834,67 €	782 143,23 €	3 265 803,45 €		3 265 803,45 €
Total		7 630 906,73 €			723 911,82 €	6 854 818,55 €	-1 731 751,88€	5 123 066,67 €

Conformément à l'instruction M14, il convient d'affecter ces résultats.

Il est proposé au conseil communautaire d'AFFECTER une partie de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2018, soit 1 100 000€, en section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » pour couvrir les besoins de financement 2019.

Il est également proposé au conseil communautaire de REPRENDRE l'excédent de fonctionnement pour 2 165 803,45€ (compte 002) et de reprendre l'excédent cumulé d'investissement au compte 001 pour un montant de 3 589 015,10€.

Abstention	0
Contre	0
Pour	51

2) BUDGETS ANNEXES

COLLECTE DES DECHETS

Les résultats 2018 du <u>budget annexe collecte des déchets</u> font apparaître un excédent cumulé d'investissement de 32 395.70 € et un excédent cumulé de fonctionnement de 1 213 644.35€, l'ensemble retracé dans le tableau suivant :

CA 2018	Nature	Résultat de clôture (n-1)	Affectation N-1	Données de l'exercice	Solde d'exécution	Résultat de clôture	Restes à réaliser	Equilibre (ou besoin de financement)
Section	Dép./Déficit D001			492 050,95 €	24 954,97 €		38 976,00 €	6 580,30 €
d'investissement	Rec./Excédent R001	57 350,67 €	370 000,00 €	467 095,98 €		32 395,70 €		
Section de	Dép./Déficit			3 712 405,72 €				
fonctionnement	Rec./Excédent	885 446,70 €	515 446,70 €	4 410 603,37 €	698 197,65 €	1 213 644,35 €		1 213 644,35 €
Total		942 797,37 €			673 242,68 €	1 246 040,05€	-38 976,00 €	1 207 064,05 €

Conformément à l'instruction M14, il convient d'affecter ce résultat.

Il est proposé au conseil communautaire d'AFFECTER une partie de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2018, soit 480 000€, en section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » pour couvrir les besoins de financement 2019.

Il est également proposé au conseil communautaire de REPRENDRE l'excédent cumulé de fonctionnement pour 733 644,35€ (compte 002) et de reprendre l'excédent cumulé d'investissement au compte 001 pour un montant de 32 395,70€.

Abstention	0
Contre	0
Pour	51

TRANSPORTS URBAINS

Les résultats du <u>budget annexe Transport Urbain</u> font apparaitre un excédent cumulé d'investissement de 579 334.13 € et un excédent cumulé de fonctionnement de 1 078 361.36€ l'ensemble retracé dans le tableau suivant :

CA 2018 TU	Nature	Résultat de clôture (n-1)	Affectation N-1	Données de l'exercice	Solde d'exécution	Résultat de clôture	Restes à réaliser	Equilibre (ou besoin de financement)
Section	Dép./Déficit D001			0,00€	0,00€	0,00€		0,00€
d'investissement	Rec./Excédent 1068	579 334,13 €	0,00€	0,00€	0,00€	579 334,13 €		579 334,13 €
Section de	Dép./Déficit D002			2 223 803,14 €				
fonctionnement	Rec./Excédent R002	668 539,89 €	668 539,89 €	2 633 624,61 €	409 821,47 €	1 078 361,36 €		1 078 361,36 €
Total		1 247 874,02 €			409 821,47 €	1 657 695,49 €	0,00€	1 657 695,49 €

Conformément à l'instruction M14, il convient d'affecter les résultats.

Il est proposé au conseil communautaire de REPRENDRE l'excédent cumulé de fonctionnement de l'exercice 2018 pour 1 078 361,36€ au compte 002 et de reprendre l'excédent cumulé d'investissement au compte 001 pour un montant de 579 334,13€.

Abstention	0
Contre	0
Pour	51

ZA MOULIOT

Les résultats du <u>budget annexe ZA Mouliot</u> font apparaître un déficit cumulé d'investissement de 904 836.30 € et un excédent cumulé en fonctionnement de 1 856 022.48€ l'ensemble retracé dans le tableau suivant :

CA 2018	Nature	Résultat de clôture (n-1)	Affectation N-1	Données de	Solde d'exécution	Résultat de clôture	Restes à	Equilibre (ou besoin
	Nature		Allocation IV	l'exercice	Colde d'execution	1103 uitat uc cioture	réaliser	de financement)
Section	Dép./Déficit	755 327,85 €		904 836,30 €	149 508,45	904 836,30 €		904 836,30 €
d'investissement	Rec./Excédent		0,00€	755 327,85 €				
Section de	Dép./Déficit	647 732,71 €		861 345,78 €				
fonctionnement	Rec./Excédent		0,00€	3 365 100,97 €	2 503 755,19 €	1 856 022,48 €		1 856 022,48 €
Total		-1 403 060,56 €			2 354 246,74 €	951 186,18 €	0,00€	951 186,18 €

Conformément à l'instruction M14, il convient d'affecter les résultats.

Il est proposé au conseil communautaire d'AFFECTER une partie de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2018, soit 904 836,30€, en section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » pour couvrir le besoin de financement.

Il est également proposé au conseil communautaire de REPRENDRE l'excédent de fonctionnement pour 951 186,18€ (compte 002) et de reprendre le déficit cumulé d'investissement au compte 001 pour un montant de 904 836,30€.

Abstention	0
Contre	0
Pour	51

ZA AUCH

Les résultats du <u>budget annexe ZA Auch</u> font apparaître un déficit cumulé d'investissement de 359 176.72€ et un excédent cumulé en fonctionnement de 0.46€ l'ensemble retracé dans le tableau suivant :

CA 2018	Nature	Résultat de clôture (n-1)	AFFECTATION RESULTAT	Données de l'exercice	Solde d'exécution	Résultat de clôture	Restes à réaliser	Equilibre (ou besoin de financement)
Section	Dép./Déficit	352 857,30		367 901,76	6 319,42	359 176,72		359 176,72
d'investissement	Rec./Excédent			361 582,34				
Section de	Dép./Déficit	-		367 901,76				
fonctionnement	Rec./Excédent	0,34		367 901,88	0,12	0,46		0,46
Total		- 352 856,96			- 6 319,30	359 176,26	-	- 359 176,26

Conformément à l'instruction M14, il convient d'affecter les résultats.

Il est proposé au conseil communautaire de REPRENDRE l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2018 pour 0,46€ (compte 002) et de reprendre le déficit cumulé d'investissement au compte 001 pour un montant de 359 176,72€.

Abstention	0
Contre	0
Pour	51

ZA JEGUN

Les résultats du <u>budget annexe ZA Jegun</u> font apparaître un déficit cumulé d'investissement de 28 244.12 € et un déficit cumulé de fonctionnement de 0.36€ l'ensemble retracé dans le tableau suivant :

CA 2018	Nature	Résultat de clôture (n-1)	Affectation N-1	Données de l'exercice	Solde d'exécution	Résultat de clôture	Restes à réaliser	Equilibre (ou besoin de financement)
Section	Dép./Déficit D001	28 244,12 €		169 550,57 €		28 244,12 €		28 244,12 €
d'investissement	Rec./Excédent R001	0,00€		169 550,57 €	0,00€			
Section de	Dép./Déficit			169 550,93 €	0,36€	0,36€		0,36€
fonctionnement	Rec./Excédent	0,00€	0,00€	169 550,57 €	0,00€			0,00€
Total		-28 244,12 €			-0,36€	28 244,48 €	0,00€	-28 244,48 €

Conformément à l'instruction M14, il convient d'affecter les résultats.

Il est proposé au conseil communautaire de REPRENDRE le déficit de fonctionnement de l'exercice 2018 pour 0,36€ (compte 002) et de reprendre le déficit cumulé d'investissement au compte 001 pour un montant de 28 244,12€.

Abstention	0	
Contre	0	
Pour	51	

4.4 BUDGETS PRIMITIFS 2019

- BUDGET PRINCIPAL DE GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE

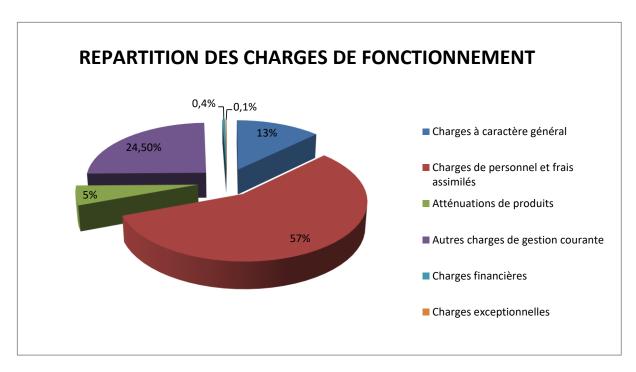
Le budget primitif 2019 a été élaboré conformément aux grandes orientations budgétaires déclinées lors du conseil communautaire du 21 février dernier. Il prend en compte l'affectation des résultats issus du compte administratif 2018 et intègre les restes à réaliser 2018 en section d'investissement.

Les principaux éléments pris en compte sont présentés en suivant :

A) Section de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement : 26 733 634€ (en hausse de 10,28% par rapport au budget primitif 2018, dont plus de la moitié s'explique par le transfert de la contribution au SDIS à compter du 1^{er} janvier 2019).

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap	Libellé		Pour mémoire budget précédent yc BS et DM (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère gén	éral	3 329 646,00		3 419 901,00	3 419 901,00	3 419 901,00
012	Charges de personnel et	frais assimilés	14 792 502,00		15 100 000,00	15 100 000,00	15 100 000,00
014	Atténuations de produits		1 825 756,00		1 439 771,00	1 439 771,00	1 439 771,00
65	Autres charges de gestic	on courante	5 186 311,00		6 618 962,00	6 618 962,00	6 618 962,00
656	Frais de fonct. Des group	es d'élus					
Tota	l des dépenses de gest	ion courante	25 134 215,00		26 578 634,00	26 578 634,00	26 578 634,00
66	Charges financières		125 000,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
67	Charges exceptionnelles		48 100,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations provisions sem	ni-budgétaires (4)					
022	Dépenses imprévues						
Tota	ıl des dépenses réelles	de fonctionnemen	25 307 315,00		26 733 634,00	26 733 634,00	26 733 634,00
023	Virement à la section d'in	nvestissement (5)	1 701 756,22		1 527 647,45	1 527 647,45	1 527 647,45
042	Opé. d'ordre de transferts	s entre sections (5)	645 000,00		730 000,00	730 000,00	730 000,00
043	Opé. d'ordre à l 'intérieur	de la sect. fonct.(5)					
Tota	l des dépenses d'ordre d	de fonctionnement	2 346 756,22		2 257 647,45	2 257 647,45	2 257 647,45
	TOTAL	-	27 654 071,22		28 991 281,45	28 991 281,45	28 991 281,45
					j		+
				D 0	02 RESULTAT REPOR	TE OU ANTICIPE (2)	
							=
				TOTAL DES DEPE	NSES DE FONCTIONN	IEMENT CUMULEES	28 991 281,45



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019 PAR FONCTION	Montant	Proportion
ADMINISTRATION GENERALE	3 908 134 €	13,48%
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS	1 311 250 €	4,52%
ENSEIGNEMENT FORMATION	- €	0,00%
CULTURE (Musée, bibliothèque, école de musique, PAH, CIRCA)	3 045 059 €	10,50%
SPORT (piscine, mouzon, équipements sportifs)	1 026 149 €	3,54%
ENFANCE JEUNESSE (périscolaire, extrascolaire, ALSH)	6 943 419 €	23,95%
SANTE SOCIAL (CIAS)	2 692 410 €	9,29%
LOGEMENT	85 021 €	0,29%
PETITE ENFANCE (MPE)	3 392 934 €	11,70%
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	366 534 €	1,26%
ENVIRONNEMENT (dont GEMAPI, actions du Pole Climat Energie, PTRE)	314 983 €	1,09%
AMENAGEMENTS URBAINS - CADRE DE VIE (dont personnel OM)	1 561 881 €	5,39%
TOURISME (subvention OT, sentiers)	528 089 €	1,82%
NON VENTILABLES (AC, DSC, Taxes payées, opés d'ordre, reprise résults)	3 815 418 €	13,16%
TOTAL	28 991 281 €	100,00%

Chapitre 011 « charges à caractère général » : 3 419 901 €

Les charges à caractère général sont maîtrisées, en hausse de 90 255€ par rapport au budget primitif précédent. Cette légère progression s'explique par la réouverture du Musée après travaux et la mise en œuvre d'actions de communication (+30 000€ sur les lignes concernées). Une régularisation doit également intervenir concernant une mission de prévention sur le quartier du Garros assurée par REGAR (25 000€) et une partie des actions déployées par le Pole Climat Energie se retrouve dans ce chapitre (10 000€). Tous les autres principaux postes de dépenses de ce chapitre restent stables par rapport à 2018 (fluides, prestations de services, maintenance, alimentation, entretien des bâtiments).

• Chapitre 012 « charges de personnel » : 15 100 000 €

Comme évoqué à l'occasion du débat d'orientation budgétaire, les dépenses de personnel sont en hausse par rapport au budget primitif 2018. La communauté d'agglomération est une administration de services qui se caractérise par la forte proportion des frais de personnel dans les dépenses de fonctionnement (56,61% des dépenses réelles de fonctionnement du budget primitif 2019). Cette progression des charges de personnel, à hauteur de 4,12% par rapport à l'année précédente, est à mettre en lien avec le développement des compétences exercées par l'EPCI.

Cette croissance est notamment liée :

- ✓ Aux recrutements de nouveaux personnels, comme un chef de service Développement Economique, de deux assistantes maternelles pour répondre aux objectifs contractualisés avec la Caisse d'Allocation Familiale au titre du Contrat Enfance Jeunesse, de trois collaborateurs à la bibliothèque en lien avec le nouveau projet de service présenté courant 2018, d'un technicien responsable du Pôle Logiciels au sein du service informatique et de deux contractuels au Pays d'Art et d'Histoire ;
- ✓ A l'augmentation des rémunérations (traitement indiciaire) en raison du Glissement vieillesse technicité (GVT) ;
- ✓ A la mise en œuvre de l'accord national pluriannuel Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) impliquant la revalorisation des grilles indiciaires et dont la loi de finances 2018 avait reporté les effets d'un an ;

Chapitre 014 « atténuation de charges » : 1 439 771 €

Ces dépenses sont en diminution par rapport à l'année précédente (-21,14%). En effet, suite au transfert de la contribution au SDIS au 1^{er} janvier 2019, les attributions de compensation versées par la communauté d'agglomération aux communes membres sont en baisse, passant de 469 K€ à 180 K€. La dotation de solidarité communautaire 2019 (DSC) a été estimée conformément aux arbitrages effectués dans le cadre du pacte financier et fiscal (inscription de 250 K€ au budget). La principale dépense de ce chapitre reste donc la contribution au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR), qui reste identique à l'année précédente, soit 929 771€.

Chapitre 65 « autres charges de gestion courante » : 6 618 962 €

Ce chapitre est en forte progression par rapport au budget primitif 2018 (+49,55%). C'est en effet ici que nous retrouvons désormais la contribution au SDIS que la communauté d'agglomération paye à la place des communes membres. Le montant de cette contribution est de 1 311 K€ en 2019. Nous retrouvons également dans ce chapitre la subvention versée par l'agglomération au CIAS. Il a été inscrit au budget une dépense à hauteur de 2,6 M€, soit le montant versé au titre du dernier exercice. Les autres principales dépenses sont la subvention versée à l'Office de Tourisme (290 020€) ainsi que les contributions auprès des syndicats et structures auxquelles l'agglomération adhère (aéroport, PETR, Gers Numérique, 3 Vallées, SABA). Enfin, nous retrouvons les subventions versées aux associations, dont le montant progresse de 1,15% par rapport à l'année précédente. Celle allouée à CIRCA est notamment portée de 760 K€ à 790 K€ par an pour la période 2019-2022, conformément aux dispositions de la nouvelle convention de partenariat. Est également pris en compte l'attribution d'une subvention complémentaire à IMAJ pour le développement du Point Accueil Ecoute Jeune (PAEJ), à hauteur de 45 000€. Sont également inscrites dans ce chapitre budgétaire certaines actions du Pole Climat Energie (poursuite des appels à projets associatifs notamment).

• Chapitre 66 « charges financières » : 115 000 €

Ces charges sont en baisse par rapport à l'année dernière (-8%).

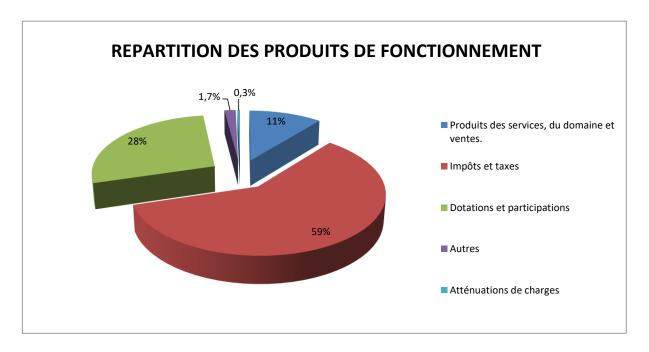
Chapitre 67 « charges exceptionnelles » : 40 000 €

Les dépenses de ce chapitre restent stables par rapport à celles de du budget précédent. Il s'agit de prévoir des crédits pour faire d'éventuelles annulations de titres sur exercices antérieurs.

Pour information, les dépenses d'ordre de la section de fonctionnement sont de 730 000€. Elles correspondent aux écritures d'amortissement des immobilisations de la communauté d'agglomération.

Recettes réelles de fonctionnement : 26 765 478 € (en hausse de 6,82% par rapport au budget primitif 2018, essentiellement suite au transfert de la contribution au SDIS et de la révision des attributions de compensation qui en découle).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Chap	Libellé		Pour mémoire budget précédent yc BS et DM (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+ Voté)
70	Produits des services, de	u domaine et ventes.	2 839 036,00		2 894 079,00	2 894 079,00	2 894 079,00
73	Impôts et taxes		14 435 650,00		15 929 920,00	15 929 920,00	15 929 920,00
74	Dotations et participation	ns	7 399 100,00		7 396 000,00	7 396 000,00	7 396 000,00
75	Autres produits de gestion	on courante	333 625,00		420 479,00	420 479,00	420 479,00
013	Atténuations de charges		100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Tota	I des recettes de gestio	n courante	25 107 411,00		26 740 478,00	26 740 478,00	26 740 478,00
76	Produits financiers						
77	Produits exceptionnels		13 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)						
Tota	al des recettes réelles c	le fonctionnement	25 120 411,00		26 765 478,00	26 765 478,00	26 765 478,00
042 043	Opé. d'ordre de transfert Opé. d'ordre à l'intérieur		50 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Tota	l des recettes d'ordre de	fonctionnement	50 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
	TOTAL		25 170 411,00		26 825 478,00	26 825 478,00	26 825 478,00
					j		+
				R 00	02 RESULTAT REPOR	TE OU ANTICIPE (2)	2 165 803,45
							=
				TOTAL DES RECE	ETTES DE FONCTIONN	NEMENT CUMULEES	28 991 281,45



- Chapitre 70 Produits des services du domaine et ventes diverses : 2 894 079 €
 Ces recettes sont en hausse de 1,94 %, correspondant principalement à l'augmentation des recettes de mises à disposition de personnels auprès de la commune d'Auch et du budget annexe collecte des déchets.
- Chapitre 73 Impôts et taxes : 15 929 920 € (en hausse de 10,35% par rapport au budget primitif 2018 en raison de la révision des attributions de compensation)

La principale recette reste le produit des taxes directes locales, dont les bases d'imposition nous ont été notifiées pour l'année 2019. Elles tiennent compte de la revalorisation forfaitaire de 2,2% appliquée par l'Etat. Il est en revanche proposé de maintenir nos taux d'imposition inchangés cette année encore. Considérant ces éléments, les recettes fiscales attendues sont les suivantes :

	Bases 2019 notifiées	Taux proposé	Produit 2019 attendu
Taxe d'habitation	41541000	13,46%	5 591 419€
Taxe foncière sur les propriétés baties	36708000	0,105%	38 543 €
Taxe foncière sur les propriétés non baties	1248000	4,84%	60 403 €
TOTAL	79497000	/	5 690 365 €

Cela représente 158 817€ supplémentaires par rapport au produit effectivement perçu en 2018. Les autres recettes notifiées sont celles de la fiscalité professionnelle. Elles seront en très léger recul par rapport au produit perçu en 2018.

	Produit 2018	Produit 2019 notifié	Evolution
CFE	4 134 837 €	4 073 109 €	- 61 728 €
CVAE	1 874 478 €	1 947 282 €	72 804 €
TASCOM	775 132 €	725 279€	- 49 853 €
IFER	300 335 €	304 245 €	3 910 €
Taxe additionnelle à la TFPNB	79 942 €	77 075 €	- 2867€
TOTAL	7 164 724 €	7 126 990 €	- 37 734 €

La taxe de séjour est estimée à 55 000€ (elle est reversée ensuite à l'OT). Enfin, nous retrouvons dans ce chapitre les attributions de compensation « négatives », qui sont donc versées par les communes membres à la communauté d'agglomération. Suite au transfert de la contribution SDIS, leur montant évolue fortement puisqu'elles passent de 1 749 K€ à 2 698 K€. Cela aura pour effet d'améliorer encore davantage notre coefficient d'intégration fiscale dans deux ans. Rappelons néanmoins que le CIF de notre EPCI va déjà significativement évoluer en 2019, en passant de 0,30 à 0,44 et que par conséquent le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) perçu par la communauté en 2019 sera supérieur à celui attribué en 2018 (400 000€ inscrits au budget contre 325 000€ perçus l'an passé).

• Chapitre 74 - Dotations et participations : 7 396 000 € Les recettes de ce chapitre sont estimées à un niveau très proche de celles de l'année précédente. La dotation d'intercommunalité perçue par l'EPCI va augmenter légèrement en 2019 suite à l'amélioration de notre CIF. Elle est estimée à 1 150 K€. La dotation de compensation poursuivra en revanche son érosion en raison des mécanismes d'ajustements au sein de l'enveloppe normée (minoration de la dotation de compensation des EPCI pour financer l'augmentation des enveloppes de dotation d'intercommunalité et de DSU/DSR des communes). Cette baisse est estimée à 60 000€ et le montant de la dotation de compensation est donc estimé à 2 520 K€. Les autres recettes de ca chapitre sont essentiellement constituées des sommes versées par la CAF au titre du contrat enfance jeunesse (3 M€) et des allocations compensatrices versées par l'Etat (360 K€).

Les autres recettes concernent principalement les loyers (chapitre 75) perçus au titre des bâtiments appartenant à la communauté (405 K€), y compris les nouveaux loyers versés par les sociétés exploitant les abattoirs d'Auch. Elles comprennent également des remboursements sur rémunérations (100 K€) ainsi que des recettes exceptionnelles diverses (25 K€).

Les recettes d'ordre de la section de fonctionnement (60 000€) sont constituées des écritures de travaux en régie, ouvrant droit au FCTVA.

B) Section d'investissement

Dépenses réelles d'investissement : 9 836 349,94 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent yc BS et DM (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)	
010	Stocks (5)						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	935 184,02	110 656,20	365 798,00	365 798,00	476 454,20	
204	Subventions d'équipement versées	1 338 562,19	61 650,00	1 035 600,00	1 035 600,00	1 097 250,00	
21	Immobilisations corporelles	4 256 589,06	708 050,66	3 475 987,70	3 475 987,70	4 184 038,36	
22	Immobilisations reçues en affectation (6)						
23	Immobilisations en cours	2 165 548,50	1 015 760,02	1 360 000,00	1 360 000,00	2 375 760,02	
	Total des opérations d'équipement	86 318,96	40 847,36	77 000,00	77 000,00	117 847,36	
Total	les dépenses d'équipement	8 782 202,73	1 936 964,24	6 314 385,70	6 314 385,70	8 251 349,94	
10	Dotations, fonds divers et réserves	•					
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées	370 000,00		385 000,00	385 000,00	385 000,00	
18	Compte de liaison : affectation (7)						
26	Particip., créances rattachées à des particip	. 4 800,00					
27 020	Autres immobilisations financières Dépenses imprévues						
	les dépenses financières	374 800,00		385 000,00	385 000,00	385 000,00	
	Total des opé. Pour compte de tiers (8)	1 000 000,00		1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	
	les dépenses réelles d'investissement	10 157 002,73	1 936 964,24	7 899 385,70	7 899 385,70	9 836 349,94	
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	50 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00	
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00	
Total d	es dépenses d'ordre d'investissement	250 000,00		360 000,00	360 000,00	360 000,00	
	TOTAL	10 407 002,73	1 936 964,24	8 259 385,70	8 259 385,70	10 196 349,94	
						+	
		D	001 SOLDE D'EXEC	UTION NEGATIF REPO	RTE OU ANTICIPE (2)		
						=	
			TOTAL DES D	EPENSES D'INVESTIS	SEMENT CUMULEES	10 196 349,94	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019 PAR FONCTION	Montant	Proportion
ADMINISTRATION GENERALE (dont isolation thermique CEG)	792 547 €	7,77%
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS	- €	0,00%
ENSEIGNEMENT FORMATION (rénovation batiment A de l'IUT)	167 000 €	1,64%
CULTURE (Musée, bibliothèque, école de musique, PAH, CIRCA)	2 480 968 €	24,33%
SPORT (piscine, mouzon, équipements sportifs)	508 150 €	4,98%
ENFANCE JEUNESSE (périscolaire, extrascolaire, ALSH, Rouget de Lisle)	107 717 €	1,06%
SANTE SOCIAL (CIAS)	- €	0,00%
LOGEMENT	- €	0,00%
PETITE ENFANCE (MPE)	84 726 €	0,83%
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (dont RN 124, LGV, abattoirs, amgt ZAE)	3 312 031 €	32,48%
ENVIRONNEMENT (actions Pole Climat Energie, Berges du Gers, valorisation CEE)	1 498 452 €	14,70%
AMENAGEMENTS URBAINS - CADRE DE VIE (étude Eau Assainissement)	240 042 €	2,35%
TOURISME (aménagem aire de camping car, traduction appli Explore Auch)	319 716 €	3,14%
NON VENTILABLES (AC, DSC, Taxes payées, opérations d'ordre)	685 000 €	6,72%
TOTAL	10 196 349 €	100,00%

Les dépenses d'équipement « nouvelles » sont prévues à 6,3 M€, auxquelles il convient d'ajouter les restes à réaliser de 2018 pour 1,9 M€ et les opérations pour compte de tiers à hauteur de 1,2 M€. Les opérations inscrites au budget 2019 sont les suivantes :

CHAPITRE 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELL	.ES (sauf 204)
ETUDES POLITIQUES DE LA VILLE	90 000 €
ACTIONS DU POLE DEVELOPPEMENT DURABLE - CLIMAT ENERGIE	100 000 €
ETUDE TRANSFERT COMPETENCE EAU ET ASSAINISSEMENT	100 000 €
FRAIS D'INSETION MARCHES PUBLICS	10 000 €
LOGICIELS, LICENCES INFORMATIQUES	65 298 €
AUTRES FRAIS D'ETUDES	500€
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	365 798 €
CHAPITRE 204 : SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN	T VERSEES
PARTICIPATION MISE EN 2x2 VOIES RN124	630 000 €
FONDS DE CONCOURS CONTOURNEMENT EST	50 000 €
FONDS DE CONCOURS LGV	73 600 €
FONDS DE CONCOURS EPARECA	6 000 €
SUBVENTION GERS NUMERIQUE	34 000 €
PARTICIPATION RENOVATION DU BATIMENT A DE L'IUT	167 000 €
FONDS DE CONCOURS PUYCASQUIER : MAISON MEDICALE	5 000 €
SUBVENTION SNCF RESEAU FRET AUCH AGEN	50 000 €
ACTIONS DU POLE DEVELOPPEMENT DURABLE - CLIMAT ENERGIE	20 000 €
SOUS-TOTAL CHAPITRE 204	1 035 600 €
CHAPITRE 21 : IMMOBILISATIONS CORPO	RELLES
ACHAT BATIMENT GIFI : PEPINIERE ECONOMIQUE	800 000 €
AUTRES ACQUISITIONS FONCIERES + FRAIS ANNEXES D'ACQUISITION	100 000 €
ABATTOIRS : ETUDES ET TRAVAUX	500 000 €
AMENAGEMENT AIRE DE CAMPING CAR	300 000 €
AMENAGEMENT DE NOUVELLES ZAE	400 000 €
REFECTION ET TRAVAUX ZA (VOIRIES, SIGNALISATION)	100 000 €
TRAVAUX BATIMENTS INTERCOMMUNAUX	200 000 €
PLAN AMELIORATION PERFORMANCE ENERGETIQUE BATIMENTS	100 000 €
AGENDA ACCESSIBILITE	100 000 €
TRAVAUX ECOLE DE MUSIQUE	150 000 €
PISCINE DU MOULIAS	100 000 €
AMENAGEMENTS INTERIEURS BIBLIOTHEQUE	80 000 €
AMENAGEMENTS DIVERS SERVICE ENVIRONNEMENT	50 000 €
VEHICULES	55 000 €
MATERIEL INFORMATIQUE	83 572 €
MOBILIER (pour le musée, la bibliothèque, bibliobus, les services)	100 739 €
EQUIPEMENT DES SERVICES	81 676,70 €
VOIRIE	55 000 €
RESEAUX INFORMATIQUES	22 000 €
RESEAUX ELECTRIFICATION	15 000 €
AMENAGEMENTS DIVERS SERVICE DES SPORTS	83 000 €
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	3 475 987,70 €
CHAPITRE 23 : IMMOBILISATIONS EN CO	
MISE EN ACCESSIBILITE MUSEE DES JACOBINS	350 000 €
RESTAURATION DES COLLECTIONS ET ŒUVRES DU MUSSE	90 000 €
MUSEE DE LA RESISTANCE	300 000 €
ISOLATION THERMIQUE CENTRE ECO DU GARROS	250 000 €
AMENAGEMENT ECONOMIQUE CENTRE ECO DU GARROS	250 000 €
TOITURE DU MOUZON	100 000 €
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	1 340 000 €
OPERATION D'EQUIPEMENT N°14 : PROMENADE BERGES DU GERS	77 000 €
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS : VALORISATION DES CEE	1 200 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT "NOUVELLES" 2019	7 494 385,70 €

Le remboursement du capital des emprunts sera de 385 000€ en 2019.

Les opérations pour compte de tiers (chapitre 45) correspondent aux actions de valorisation des certificats d'énergie réalisées par les communes membres de la communauté d'agglomération. L'EPCI percevra les recettes liées à ces actions, avant de les redistribuer à chacune des communes concernées. Une somme de 1,2 M€ a donc été inscrite en recettes et en dépenses.

Les dépenses d'ordre de la section d'investissement retracent les écritures de travaux en régie (60 000€) et les intégrations patrimoniales (300 000€).

Recettes réelles d'investissement : 4 049 687,39 €

•		RECETTES D'II	NVESTISSEME	NT		
Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent yc BS et DM (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13 16 20 204 21 22 23	Subventions d'investissement (hors 138) Emprunts et dettes assimilées (hors 165) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours	1 363 000,00	205 212,36	1 134 475,03	1 134 475,03	1 339 687,39
	Total des recettes d'équipement	1 363 000,00	205 212,36	1 134 475,03	1 134 475,03	1 339 687,39
10	Dot.,fonds divers et réserves (hors 1068)	350 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)	1 500 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus	`		•		
18	Compte de liaison : affectation à(7)					
26	Particip., créances rattachées à des parti	cip.				
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations			60 000,00	60 000,00	60 000,00
	Total des recettes financières	1 850 000,00		1 510 000,00	1 510 000,00	1 510 000,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers	1 000 000,00		1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Tota	des recettes réelles d'investissement	4 213 000,00	205 212,36	3 844 475,03	3 844 475,03	4 049 687,39
021	Virement de la section de fonctionnement	1 701 756,22		1 527 647,45	1 527 647,45	1 527 647,45
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	645 000,00		730 000,00	730 000,00	730 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total	des recettes d'ordre d'investissement	2 546 756,22		2 557 647,45	2 557 647,45	2 557 647,45
	TOTAL	6 759 756,22	205 212,36	6 402 122,48	6 402 122,48	6 607 334,84
				•		+
		R 001 SO	LDE D'EXECUTION	N POSITIF REPORT	E OU ANTICIPE (2)	3 589 015,10
						=
		1	OTAL DES RECET	TTES D'INVESTISSI	EMENT CUMULEES	10 196 349,94

Elles comprennent les subventions à percevoir au titre des opérations menées par la communauté à hauteur de 1,3M€ dont 205 000€ de restes à réaliser 2018 (musée des Jacobins, musée de la résistance, abattoirs, centre de loisirs Rouget de Lisle, politique de la ville, Espace jeunes) ainsi que le FCTVA (350 K€). La cession de terrains nus, situés sur la commune de Pavie, à l'Office Public de l'Habitat du Gers est également inscrite au budget pour 60 K€.

Conformément à ce qui a été présenté lors du débat d'orientation budgétaire, la communauté d'agglomération ne souscrira pas d'emprunt en 2019, comme ce fut déjà le cas l'an dernier, afin de ne pas peser sur l'épargne nette du groupement. L'EPCI poursuivra donc son désendettement en 2019, qui est déjà très faible (3,4 M€ d'encours de dette au 01/01/2019).

Enfin, pour information, précisons que les recettes d'ordre de la section d'investissement sont constituées des écritures d'intégration patrimoniale (300 000€) et des amortissements des immobilisations de la communauté d'agglomération (730 000€).

Il est proposé au conseil communautaire d'APPROUVER le budget primitif 2019 du budget principal tel que présenté ci-dessus.

Abstention	2
Contre	1
Pour	48

- BUDGETS ANNEXES

Budget annexe traitement et collecte des déchets :

En section de fonctionnement, les principaux postes dépenses du chapitre 011 « charges à caractère général » portent sur le carburant, les locations de matériels, l'entretien du matériel roulant, l'achat de prestations de services (collecte des cartons, du verre ...), les vêtements de travail des agents.

Les frais de personnels correspondent au personnel affecté par la communauté d'agglomération (1,1 M€).

Enfin, l'EPCI verse des contributions aux quatre SICTOM ainsi qu'au syndicat mixte de traitement des ordures ménagères (Trigone). Ces contributions prévues au chapitre 65 sont les suivantes : 1 238 604€ au SICTOM CENTRE, 133 205€ au SICTOM DE CONDOM, 69 800€ au SICTOM EST, 50 218€ au SICTOM SUD-EST et 900 000€ à TRIGONE.

En section d'investissement, outre le renouvellement des conteneurs, des dépenses sont inscrites concernant la mise aux normes de la déchetterie (130 000€).

Le budget s'équilibre grâce aux recettes de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (4M€) et de la redevance spéciale (215 000€). S'agissant du taux de TEOM appliquée sur la commune d'Auch, une baisse de 5% de ce taux va être proposée, entrainant une diminution de 92 139€ du produit attendu par rapport au produit perçu en 2018.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Chap	Libellé		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III	
011	Charges à caractère général		387 000,00		426 500,00	426 500,00	426 500,00	
012	Charges de personnel et frais	assimilés	1 045 000,00		1 135 000,00	1 135 000,00	1 135 000,00	
014	Atténuations de produits							
65	Autres charges de gestion co	urante	2 892 000,00		2 900 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00	
656	Frais de fonct. Des groupes o	l'élus	`					
Tota	al des dépenses de gestion	n courante	4 324 000,00		4 461 500,00	4 461 500,00	4 461 500,00	
66	Charges financières		· ·					
67	Charges exceptionnelles		66 427,77		68 898,00	68 898,00	68 898,00	
68	Dotations provisions sem	i-budgétaires(4)						
022	Dépenses imprévues		`					
Tot	al des dépenses réelles de	fonctionneme	4 390 427,77		4 530 398,00	4 530 398,00	4 530 398,00	
023	Virement à la section d'inves	tissement (5)	243 018,93		295 504,35	295 504,35	295 504,35	
042	Opé. d'ordre de transferts en	tre sections (5)	100 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00	
043	Opé. d'ordre à l 'intérieur de l	a sect. fonct.(5)						
Tota	al des dépenses d'ordre de fo	nctionnement	343 018,93		455 504,35	455 504,35	455 504,35	
	TOTAL		4 733 446,70		4 985 902,35	4 985 902,35	4 985 902,35	
							+	
				D 002 RESUL	TAT REPORTE O	U ANTICIPE (2)		
							=	
			TOTAL DES	DEPENSES DE	FONCTIONNEME	NT CUMULEES	4 985 902,35	

		RECE	TTES DE FO	NCTIONNEM	IENT		
Chap	Libellé		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
70	Produits des services, du dor	naine et ventes.	215 000,00		215 000,00	215 000,00	215 000,00
73	Impôts et taxes		4 001 000,00		4 032 258,00	4 032 258,00	4 032 258,00
74	Dotations et participations		`				
75	Autres produits de gestion co	ourante					
013	Atténuations de charges						
Tota	al des recettes de gestion	courante	4 216 000,00		4 247 258,00	4 247 258,00	4 247 258,00
76	Produits financiers						
77	Produits exceptionnels						
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)						
Tot	al des recettes réelles de	fonctionnement	4 216 000,00		4 247 258,00	4 247 258,00	4 247 258,00
042	Opé. d'ordre de transferts en	tre sections (5)	2 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de l	a sect. fonct. (5)					
Tota	al des recettes d'ordre de fon	ctionnement	2 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
	TOTAL		4 218 000,00	0,00	4 252 258,00	4 252 258,00	4 252 258,00
							+
				R 002 RESULT	TAT REPORTE O	U ANTICIPE (2)	733 644,35
							=
			TOTAL DES	RECETTES DE	FONCTIONNEME	NT CUMULEES	4 985 902,35

DEPENSES D'INVESTISSEMENT								
Chap	Libellé		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III	
010	Stocks (5)							
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00	
204	Subventions d'équipement ver	sées						
21	Immobilisations corporelles		748 369,60	38 976,00	883 924,05	883 924,05	922 900,05	
22	Immobilisations reçues en affe	ectation (6)						
23	Immobilisations en cours							
	Total des opérations d'équiper	ment						
Tota	l des dépenses d'équipement		768 369,60	38 976,00	923 924,05	923 924,05	962 900,05	
10	Dotations, fonds divers et rés	erves						
13	Subventions d'investissement		•					
16	16 Emprunts et dettes assimilées			•				
18	18 Compte de liaison : affectation (7)							
26	Particip., créances rattachées							
27	Autres immobilisations financia	ères						
020	Dépenses imprévues		•					
Tota	l des dépenses financières							
	Total des opé. Pour compte							
Tota	l des dépenses réelles d'i	nvestisseme	768 369,60	38 976,00	923 924,05	923 924,05	962 900,05	
040	Opé. d'ordre de transferts ent	tre sections (4	2 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00	
041	Opérations patrimoniales (4)		•					
Tota	l des dépenses d'ordre d'inve	stissement	2 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00	
	TOTAL		770 369,60	38 976,00	928 924,05	928 924,05	967 900,05	
							+	
		D	001 SOLDE D'E	XECUTION NEGA	TIF REPORTE O	U ANTICIPE (2)		
							=	
			TOTAL DI	ES DEPENSES D	'INVESTISSEME	NT CUMULEES	967 900,05	

•		REC	ETTES D'IN	VESTISSEM	ENT		
Chap	Libellé		Pour mémoire	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
			budget	réaliser N-1 (2)	nouvelles	` '	IV=I+II+III
			précédent				
010	Stocks (5)						
13	Subventions d'investissement	(hors 138)	•		1		
16	Emprunts et dettes assimilées	(hors 165)	•		1		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	•		•		
204	Subventions d'équipement ver	rsées	•		1		
21	Immobilisations corporelles		•		1		
22	Immobilisations reçues en affe	ectation (6)	•				
23	Immobilisations en cours						
	Total des recettes d'équipe	ement					
10	Dot.,fonds divers et réserves	(hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisé	es (9)	370 000,00		480 000,00	480 000,00	480 000,00
	Autres sub. d' invest. non transf.						
	Dépôts et cautionnements reç						
	Compte de liaison : affectation	(/					
	Particip., créances rattachées						
	Autres immobilisations financi	ères					
024	Produits des cessions d'immol	bilisations					
	Total des recettes financiè	res	370 000,00		480 000,00	480 000,00	480 000,00
	Total des opé. pour le compt						
Tota	al des recettes réelles d'in	vestissemer	nt				
021	Virement de la section de fon	ctionnement (243 018,93		295 504,35	295 504,35	295 504,35
040	Opé. d'ordre de transferts en	tre sections (4	100 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)				1		
Tota	I des recettes d'ordre d'inves	stissement	343 018,93		455 504,35	455 504,35	455 504,35
	TOTAL		713 018,93		935 504,35	935 504,35	935 504,35
							+
		R	001 SOLDE D'E	XECUTION POS	ITIF REPORTE O	U ANTICIPE (2)	32 395,70
							=
			TOTAL D	ES RECETTES D	'INVESTISSEMEI	NT CUMULEES	967 900,05

Il est proposé au conseil communautaire d'APPROUVER le budget primitif 2019 du budget annexe traitement et collecte des déchets tel que présenté ci-dessus.

Abstention	0
Contre	1
Pour	50

<u>Budget annexe transport urbain</u>:

Ce budget évolue sensiblement en 2019 suite notamment à l'adoption de l'avenant n°4 à la délégation de service public, approuvée en conseil communautaire du 6 décembre 2018 et visant à prendre en compte la nouvelle zone commerciale du Mouliot. Cet avenant se traduit par une augmentation de la contribution forfaitaire versée par la communauté d'agglomération à KEOLIS (supplément évalué à 150 K€ par an). Les dépenses comprennent également la subvention au GIHP pour le transport de personnes handicapées.

Le budget reste équilibré comme antérieurement avec les recettes du versement transport. Les mouvements financiers prévus entre la communauté d'agglomération et la région Occitanie dans le cadre de la délégation de la compétence « transport scolaire » ont également été inscrits en dépenses (chapitre 65) et en recettes (chapitre 75).

		DEP	ENSES DE FO	NCTIONNE	MENT		
Chap	Libellé		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
011	Charges à caractère général		1 963 539,89		2 224 361,36	2 224 361,36	2 224 361,36
012	Charges de personnel et frais	assimilés					
014	Atténuations de produits		64 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
65	Autres charges de gestion co	urante	854 000,00		895 000,00	895 000,00	895 000,00
656	Frais de fonct. Des groupes d	l'élus					
Tota	al des dépenses de gestion	n courante	2 881 539,89		3 189 361,36	3 189 361,36	3 189 361,36
66	Charges financières						
67	Charges exceptionnelles		52 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
68	Dotations provisions sem	i-budgétaires((4)				
022	Dépenses imprévues		46 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
Tot	al des dépenses réelles de	efonctionnem	2 979 539,89		3 379 361,36	3 379 361,36	3 379 361,36
023 042	Virement à la section d'invess Opé. d'ordre de transferts en	, ,					
043	Opé. d'ordre à l 'intérieur de l		•		,		
	al des dépenses d'ordre de fo		,				
	TOTAL	2 979 539,89		3 379 361,36	3 379 361,36	3 379 361,36	
							+
				D 002 RESUL	TAT REPORTE O	U ANTICIPE (2)	
							=
			TOTAL DES	DEPENSES DE	FONCTIONNEME	NT CUMULEES	3 379 361,36

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Chap	Libellé		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III		
70	Produits des services, du don	naine et ventes.							
73	Impôts et taxes		1 700 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00		
74	Dotations et participations								
75	Autres produits de gestion co	urante	610 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00		
013	Atténuations de charges								
Tota	al des recettes de gestion	courante	2 310 000,00		2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00		
76	Produits financiers								
77	Produits exceptionnels		1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00		
	Reprises provisions								
	sem i-budgétaires (4)								
Tot	al des recettes réelles de	fonctionneme	2 311 000,00		2 301 000,00	2 301 000,00	2 301 000,00		
042	Opé. d'ordre de transferts en	tre sections (5)							
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la	a sect. fonct. (5,)						
Tota	al des recettes d'ordre de fon	ctionnement							
	TOTAL		2 311 000,00		2 301 000,00	2 301 000,00	2 301 000,00		
							+		
				R 002 RESUL	TAT REPORTE O	U ANTICIPE (2)	1 078 361,36		
							=		
			TOTAL DES	RECETTES DE	FONCTIONNEME	NT CUMULEES	3 379 361,36		

		DE	PENSES D'IN	VESTISSEN	IENT	•	
Chap	Libellé		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
010	Stocks (5)		•		50 000,00	50 000,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	•		1	,	,
204	Subventions d'équipement ve	rsées	`		1		
21	Immobilisations corporelles		579 334,13		529 334,13	529 334,13	529 334,13
22	Immobilisations reçues en affe	ectation (6)	•		1		
	Immobilisations en cours		•		1		
	Total des opérations d'équipe	ment	`		1		
Tota	Il des dépenses d'équipement	ŀ	579 334,13		579 334,13	579 334,13	579 334,13
10	Dotations, fonds divers et rés	•		1			
13	3 Subventions d'investissement				1		
16	Emprunts et dettes assimilées	•		1			
18	Compte de liaison : affectatior	ı (7)	•				
26	Particip., créances rattachées	à des partic	ip.		1		
27	Autres immobilisations financi	ères	•				
020	Dépenses imprévues		•				
Tota	Il des dépenses financières		579 334,13		579 334,13	579 334,13	579 334,13
	Total des opé. Pour compte al des dépenses réelles d'		nent				
040	Opé. d'ordre de transferts en	tre sections	(4)		1		
041	Opérations patrimoniales (4)		•		•		
Tota	l des dépenses d'ordre d'inve						
	TOTAL	579 334,13		579 334,13	579 334,13	579 334,13	
							+
		D	001 SOLDE D'E	XECUTION NEGA	TIF REPORTE O	U ANTICIPE (2)	
							=
		_	TOTAL D	ES DEPENSES D	'INVESTISSEME	NT CUMULEES	579 334,13

Chap	Libellé		Pour mémoire				
			budget précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions `nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
010	Stocks (5)		•		•		
13	Subventions d'investissement ((hors 138)	•		•		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	•		•		Ĭ
20	Immobilisations incorporelles (sa	auf 204)			•		
204	Subventions d'équipement vers	sées	•		•		
21	Immobilisations corporelles				•		
22	Immobilisations reçues en affect	ctation (6)	•		•		
23	Immobilisations en cours	. ,	•		•		
	Total des recettes d'équiper	ment					
10	Dot.,fonds divers et réserves (l	hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés	s (9)					
138	Autres sub. d' invest. non trans	sf.	•		•		
165	Dépôts et cautionnements reçu	IS			1		
18	Compte de liaison : affectation a	à(7)	•		1		
26	Particip., créances rattachées à	à des partic	ip.				
27	Autres immobilisations financièr	res					
024	Produits des cessions d'immobi	ilisations					
	Total des recettes financière	es					
45X-2 Tota	Total des opé. pour le compte al des recettes réelles d'inv	e de tiers (8 estissem) ent				
021	Virement de la section de fonc	tionnomont	(4)				
	Opé. d'ordre de transferts entre		` '				
	Opérations patrimoniales (4)	e sections ((4)				
	I des recettes d'ordre d'invest	tissamant					
7018	1	tissement					
	TOTAL						
	<u> </u>	Б	001 SOLDE D'E	VECUTION DOS	ITIE DEDODTE O	II ANTICIDE (a)	+ 570 224 42
	<u>L</u>	K	OUT SOLDE DE	AECUTION POS	IIIF KEPOKTE O	O ANTICIPE (2)	579 334,13 =
			TOTAL D	ES RECETTES D	INVESTISSEME	NT CUMULEES	

Il est proposé au conseil communautaire d'APPROUVER le budget primitif 2019 du budget annexe transport urbain tel que présenté ci-dessus.

Abstention	0
Contre	0
Pour	51

Budget annexe ZA MOULIOT:

Les mouvements prévus en 2019 sont retracés dans les tableaux suivants. La principale dépense sera le rachat de la voirie principale du lot n°13 (1,2 M€). En recettes, de nouvelles cessions de terrains seront finalisées en 2019, et notamment les lots 18a (Malbet, Ford) pour 222 K€ et lot 11 (station essence Société LIEM) pour 168 K€. Les opérations d'ordre correspondent aux écritures de reprise et de clôture de stock.

		DEPE	NSES DE FO	NCTIONNE	MENT		
Chap	Libellé		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
011	Charges à caractère général		1 875 000,00		1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
012	Charges de personnel et frais	assimilés	•		•		
014	Atténuations de produits		`				
65	Autres charges de gestion co	ourante	•				
656	Frais de fonct. Des groupes d	l'élus					
Tota	al des dépenses de gestion	n courante	1 875 000,00		1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
66	Charges financières						
67	Charges exceptionnelles		`				
68	Dotations provisions sem	i-budgétaires(4)				
022	Dépenses imprévues						
Tot	al des dépenses réelles d	e fonctionnem	1 875 000,00		1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
023	Virement à la section d'inves	tissement (5)	1 682 267,29		596 229,88	596 229,88	596 229,88
042	Opé. d'ordre de transferts en	tre sections (5)	755 327,85		904 896,30	904 896,30	904 896,30
043	Opé. d'ordre à l 'intérieur de l	a sect. fonct.(5)	`		•		
Tota	al des dépenses d'ordre de fo	nctionnement	2 437 595,14		1 501 126,18	1 501 126,18	1 501 126,18
	TOTAL	·	4 312 595,14		3 051 126,18	3 051 126,18	3 051 126,18
							+
				D 002 RESUL	TAT REPORTE O	U ANTICIPE (2)	
							=
			TOTAL DES	DEPENSES DE	FONCTIONNEME	NT CUMULEES	3 051 126,18

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap	Libellé		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
70	Produits des services, du dor	naine et ventes.	3 805 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
73	Impôts et taxes						
74	Dotations et participations						
75	Autres produits de gestion co	urante	`				
013	Atténuations de charges						
Tota	l des recettes de gestion	courante	3 805 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
76	Produits financiers		`				
77	Produits exceptionnels				1		
	Reprises provisions		•		•		
78	semi-budgétaires(4)						
Tot	al des recettes réelles de	fonctionnemer	3 805 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts en	tre sections (5)	1 155 327,85		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la	a sect. fonct. (5)	•		•		
Tota	al des recettes d'ordre de fon	ctionnement	1 155 327,85		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
	TOTAL		4 960 327,85	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
							+
				R 002 RESUL	TAT REPORTE O	U ANTICIPE (2)	951 126,18
							=
			TOTAL DES	RECETTES DE	FONCTIONNEME	NT CUMULEES	3 051 126,18

	DE	PENSES D'IN	VESTISSEM	FNT	_	
Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
010	Stocks (5)	•		•		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	'		•		
204	Subventions d'équipement versées	•		•		
21	Immobilisations corporelles	•		•		
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	•		•		
23	Immobilisations en cours	•		•		
	Total des opérations d'équipement	•		1		
Tota	Il des dépenses d'équipement				,	
10	Dotations, fonds divers et réserves	,		•		
13	Subventions d'investissement	•		1		
16	Emprunts et dettes assimilées	526 939,44	•	1 126,18	1 126,18	1 126,18
18	Compte de liaison : affectation (7)	•		1	, i	
26	Particip., créances rattachées à des particip			1		
27	Autres immobilisations financières	•		1		
020	Dépenses imprévues	•		1		
Tota	Il des dépenses financières	526 939,44		1 126,18	1 126,18	1 126,18
	Total des opé. Pour compte de tiers (8)	•				
Tota	al des dépenses réelles d'investisseme	526 939,44		1 126,18	1 126,18	1 126,18
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4	1 155 327,85		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	` `		•	, i	
Tota	l des dépenses d'ordre d'investissement	1 155 327,85		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
	TOTAL	1 682 267,29		1 501 126,18	1 501 126,18	1 501 126,18
		,		- 1	,	+
	1	001 SOLDE D'E	XECUTION NEGA	ATIF REPORTE O	U ANTICIPE (2)	904 836,30
						=
		TOTAL D	ES DEPENSES D	INVESTISSEME	NT CUMULEES	2 405 962,48

RECETTES D'INVESTISSEMENT							
Chap	Libellé		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
010	Stocks (5)		•				
13	Subventions d'investissement	(hors 138)	•		1		
16	Emprunts et dettes assimilées	(hors 165)	•		1		
20	Immobilisations incorporelles ((sauf 204)	•		•		
204	Subventions d'équipement ve	rsées	1		•		
21	Immobilisations corporelles		•		•		
22	Immobilisations reçues en aff	ectation (6)	•		•		
23	Immobilisations en cours		•		•		
	Total des recettes d'équip	ement					
10	Dot.,fonds divers et réserves	(hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalise	és (9)	7		904 836,30	904 836,30	904 836,30
138	Autres sub. d' invest. non tra	nsf.	•		•		
165	Dépôts et cautionnements req	us	•		•		
18	Compte de liaison : affectation	n à(7)	•		7		
26	Particip., créances rattachées	s à des particip.	•		•		
27	Autres immobilisations financi	ères	•		1		
024	Produits des cessions d'immo	bilisations	•		1		
	Total des recettes financié	ères			904 836,30	904 836,30	904 836,30
	Total des opé. pour le comp		•				
Tot	al des recettes réelles d'ir	nvestissemen	t		904 836,30	904 836,30	904 836,30
021	Virement de la section de for	nctionnement (4	1 682 267,29		596 229,88	596 229,88	596 229,88
040	Opé. d'ordre de transferts en	tre sections (4)	755 327,85		904 896,30	904 896,30	904 896,30
041	Opérations patrimoniales (4)	1	1		•		·
Tota	l des recettes d'ordre d'inve	stissement	2 437 595,14		1 501 126,18	1 501 126,18	1 501 126,18
	TOTAL		2 437 595,14		2 405 962,48	2 405 962,48	2 405 962,48
							+
		R	001 SOLDE D'E	EXECUTION POS	ITIF REPORTE O	J ANTICIPE (2)	
							=
			TOTAL D	ES RECETTES D	'INVESTISSEMEI	NT CUMULEES	2 405 962,48

Il est proposé au conseil communautaire d'APPROUVER le budget primitif 2019 du budget annexe ZA MOULIOT tel que présenté ci-dessus.

Abstention	0	
Contre	1	
Pour	50	

Budget annexe ZA AUCH:

Ce budget ne devrait pas connaître de mouvements significatifs en 2019. Des dépenses sont notamment inscrites pour des fouilles conduites par l'INRAP tandis qu'en recettes est inscrite la cession de parcelles sur la zone d'Engachies (Renault Trucks). Les écritures d'ordre correspondent également aux écritures de reprise et de clôture de stock.

		DEPE	NSES DE FO	NCTIONNEM	IENT		
Chap	Libellé		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
011	Charges à caractère général		70 000,00		145 000,00	145 000,00	145 000,00
012	Charges de personnel et frais	assimilés					
014	Atténuations de produits						
65	Autres charges de gestion co	urante					
656	Frais de fonct. Des groupes d	'élus					
Tota	al des dépenses de gestion	n courante	70 000,00		145 000,00	145 000,00	145 000,00
66	Charges financières						
67	Charges exceptionnelles						
68	Dotations provisions semi	i-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues						
Tot	al des dépenses réelles de	fonctionnemen	70 000,00		145 000,00	145 000,00	145 000,00
023	Virement à la section d'invest	tissement (5)	100 000,34		155 000,00	155 000,00	155 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts ent	tre sections (5)	367 901,76		367 901,76	367 901,76	367 901,76
043	Opé. d'ordre à l 'intérieur de l	a sect. fonct.(5)					
Tota	al des dépenses d'ordre de fo	nctionnement	467 902,10		522 901,76	522 901,76	522 901,76
	TOTAL		537 902,10		667 901,76	667 901,76	667 901,76
							+
				D 002 RESUL	TAT REPORTE O	U ANTICIPE (2)	
							=
			TOTAL DES	DEPENSES DE	FONCTIONNEME	NT CUMULEES	667 901,76

		RECE	TTES DE FO	NCTIONNEN	IENT		
Chap	Libellé		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
70	Produits des services, du don	naine et ventes.	120 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
73	Impôts et taxes						
74	Dotations et participations						
75	Autres produits de gestion co	urante					
013	Atténuations de charges						
Tota	al des recettes de gestion (courante	120 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
76	Produits financiers						
77	Produits exceptionnels						
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)						
Tot	al des recettes réelles de f	fonctionnement	120 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts ent		417 901,76		517 901,30	517 901,30	517 901,30
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la	a sect. fonct. (5)					
Tota	al des recettes d'ordre de fon	ctionnement	417 901,76		517 901,30	517 901,30	517 901,30
	TOTAL		537 901,76		667 901,30	667 901,30	667 901,30
							+
				R 002 RESULT	TAT REPORTE O	U ANTICIPE (2)	0,46
							=
			TOTAL DES	RECETTES DE	FONCTIONNEME	NT CUMULEES	667 901,76

		DEP	ENSES D'IN	/ESTISSEME	NT	•	
Chap	Libellé		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions `nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
010	Stocks (5)		•		1		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	`		1		
204	Subventions d'équipement vei	rsées	`		1		
21	Immobilisations corporelles		`				
22	Immobilisations reçues en affe	ectation (6)	`		•		
	Immobilisations en cours		`		1		
	Total des opérations d'équiper	ment	`				
Tota	l des dépenses d'équipement	1					
10	Dotations, fonds divers et rés	erves	•				
13	Subventions d'investissement		•		•		
16	Emprunts et dettes assimilées		•		•		
18	Compte de liaison : affectation	ı (7)	•				
26	Particip., créances rattachées	à des particip.	•		•		
27	Autres immobilisations financi	ères	•				
020	Dépenses imprévues		`				
	I des dépenses financières						
	Total des opé. Pour compte		•				
Tota	il des dépenses réelles d'i	investissemen					
040	Opé. d'ordre de transferts en	tre sections (4)	417 901,76		517 901,30	517 901,30	517 901,30
041	Opérations patrimoniales (4)		`				
Tota	l des dépenses d'ordre d'inve	stissement	417 901,76		517 901,30	517 901,30	517 901,30
	TOTAL		417 901,76		517 901,30	517 901,30	517 901,30
							+
		D	001 SOLDE D'E	XECUTION NEGA	ATIF REPORTE O	U ANTICIPE (2)	359 176,72
					_	_	=
			TOTAL D	ES DEPENSES D	INVESTISSEME	NT CUMULEES	877 078,02

1	REC	CETTES D'IN\	/ESTISSEME	NT		
Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
010	Stocks (5)	`		•		
13	Subventions d'investissement (hors 138)	•		•		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	302 856,96		354 176,26	354 176,26	354 176,26
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	`		•		
204	Subventions d'équipement versées	•		•		
21	Immobilisations corporelles	•		•		
22	Immobilisations recues en affectation (6)	•		•		
23	Immobilisations en cours	•		•		
	Total des recettes d'équipement	302 856,96		354 176,26	354 176,26	354 176,26
10	Dot.,fonds divers et réserves (hors 1068)	`				
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)	`		1	Ĭ	•
138	Autres sub. d' invest. non transf.	`		1	Ì	
165	Dépôts et cautionnements reçus	`		1		
18	Compte de liaison : affectation à(7)	`		1		
26	Particip., créances rattachées à des particip.	`		1		
27	Autres immobilisations financières	`		1		
024	Produits des cessions d'immobilisations	•		•		
	Total des recettes financières				Ï	
45X-2	Total des opé, pour le compte de tiers (8)	`		•		
Tot	al des recettes réelles d'investissemen	t 302 856,96		354 176,26	354 176,26	354 176,26
021	Virement de la section de fonctionnement (4,	100 000,34		155 000,00	155 000,00	155 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	367 901,76		367 901,76	367 901,76	367 901,76
041	Opérations patrimoniales (4)	1		•		
Tota	al des recettes d'ordre d'investissement	467 902,10		522 901,76	522 901,76	522 901,76
	TOTAL	770 759,06		877 078,02	877 078,02	877 078,02
						+
		R 001 SOLDE D'E	XECUTION POS	ITIF REPORTE O	U ANTICIPE (2)	
						=
		TOTAL D	ES RECETTES D	INVESTISSEME	NT CUMULEES	877 078,02
		-	-			

Il est proposé au conseil communautaire d'APPROUVER le budget primitif 2019 du budget annexe ZA Auch tel que présenté ci-dessus.

Abstention	0
Contre	1
Pour	50

Budget annexe ZA JEGUN:

Ce budget ne devrait pas connaître de mouvements significatifs en 2019. A noter en recettes une cession de parcelle pour 15 000€ auprès de la SCI PLP.

		DEPE	NSES DE FO	NCTIONNEN	IENT		
Chap	Libellé		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
011	Charges à caractère général		17 000,00		10 900,00	10 900,00	10 900,00
012	Charges de personnel et frais	assimilés					
014	Atténuations de produits		•				
65	Autres charges de gestion co	ourante	100,00		100,00	100,00	100,00
656	Frais de fonct. Des groupes of	d'élus					
Tota	l des dépenses de gestio	n courante	17 100,00		11 000,00	11 000,00	11 000,00
66	Charges financières						
67	Charges exceptionnelles						
68	Dotations provisions sem	i-budgétaires(4)	,				
022	Dépenses imprévues						
Tot	al des dépenses réelles d	e fonctionneme	17 100,00		11 000,00	11 000,00	11 000,00
023	Virement à la section d'inves	tissement (5)			36 099,64	36 099,64	36 099,64
042	Opé. d'ordre de transferts en	tre sections (5)	170 920,57		170 000,00	170 000,00	170 000,00
043	Opé. d'ordre à l 'intérieur de l	la sect. fonct.(5)					
Tota	I des dépenses d'ordre de fo	nctionnement	170 920,57		206 099,64	206 099,64	206 099,64
	TOTAL	-	188 020,57		217 099,64	217 099,64	217 099,64
							+
				D 002 RESUL	TAT REPORTE O	U ANTICIPE (2)	0,36
							=
			TOTAL DES	DEPENSES DE	FONCTIONNEME	NT CUMULEES	217 100,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Chap	Libellé		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
70	Produits des services, du dor	naine et ventes.	17 100,00		17 100,00	17 100,00	17 100,00
73	Impôts et taxes		`				
74	Dotations et participations						
75	Autres produits de gestion co	urante					
013	Atténuations de charges		`				
Tota	l des recettes de gestion	courante	17 100,00		17 100,00	17 100,00	17 100,00
76	Produits financiers						
77	Produits exceptionnels		•				
	Reprises provisions		`				
	semi-budgétaires(4)						
Tot	al des recettes réelles de	fonctionnement	17 100,00	1	17 100,00	17 100,00	17 100,00
042	Opé. d'ordre de transferts en	tre sections (5)	170 920,57		200 000,00	200 000,00	200 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la	a sect. fonct. (5)					
Tota	al des recettes d'ordre de fon	ctionnement	170 920,57		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	TOTAL		188 020,57		217 100,00	217 100,00	217 100,00
							+
				R 002 RESUL	TAT REPORTE O	U ANTICIPE (2)	
							=
			TOTAL DES	RECETTES DE	FONCTIONNEME	NT CUMULEES	217 100,00

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
010 20 204	Stocks (5) Immobilisations incorporelles (Subventions d'équipement ve						
	Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affe Immobilisations en cours Total des opérations d'équipe						
10 13 16 18 26 27 020 Tota	Ides dépenses d'équipement Dotations, fonds divers et rés Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Compte de liaison : affectation Particip., créances rattachées Autres immobilisations financi Dépenses imprévues Ides dépenses financières Total des opé. Pour compte Ides dépenses réelles d'Opé. d'ordre de transferts en	erves 1 (7) s à des partic ères de tiers (8) investissen	nent		200,000,00	200 000 00	200,000,00
041	Ope. d'ordre de transferts en Opérations patrimoniales (4) I des dépenses d'ordre d'inve		170 920,57 170 920,57		200 000,00 200 000,00	200 000,00 200 000,00	200 000,00 200 000,00
	TOTAL		170 920,57		200 000,00	200 000,00	200 000,00
		D	001 SOLDE D'E	XECUTION NEGA	ATIF REPORTE O	U ANTICIPE (2)	+ 28 244,12
			TOTAL D	ES DEPENSES D	'INVESTISSEME	NT CUMULEES	= 228 244,12

	RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé		Pour mémoire	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
			budget	réaliser N-1 (2)	nouvelles		IV=I+II+III
			précédent				
010	Stocks (5)						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées	,	28 244,12		22 144,48	22 144,48	22 144,48
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement ve	rsées					
21	Immobilisations corporelles		`				
22	Immobilisations reçues en affe	ectation (6)	•				
23	Immobilisations en cours		•		1		
	Total des recettes d'équip	ement	28 244,12		22 144,48	22 144,48	22 144,48
10	Dot.,fonds divers et réserves	(hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisé	és (9)	`				
138	Autres sub. d' invest. non trai	nsf.	•				
165	Dépôts et cautionnements reç	us	•		1		
18	Compte de liaison : affectatior	n à(7)	•				
26	Particip., créances rattachées	s à des partic	ip.		•		
27	Autres immobilisations financi	ères	•		•		
024	Produits des cessions d'immo	bilisations	`		1		
	Total des recettes financiè	res					
	Total des opé. pour le comp				•		
Tot	al des recettes réelles d'ir	vestissem	28 244,12		22 144,48	22 144,48	22 144,48
021	Virement de la section de for	octionnement	(4)		36 099,64	36 099,64	36 099,64
040	Opé. d'ordre de transferts en	tre sections	170 920,57		170 000,00	170 000,00	170 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)		•		•		
Tota	al des recettes d'ordre d'inve	stissement	170 920,57		228 244,12	228 244,12	228 244,12
	TOTAL						
							+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						
							=
			TOTAL D	ES RECETTES D	INVESTISSEME	NT CUMULEES	228 244,12

Il est proposé au conseil communautaire d'APPROUVER le budget primitif 2019 du budget annexe ZA JEGUN tel que présenté ci-dessus.

Abstention	0
Contre	1
Pour	50

4.5 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Conformément aux dispositions de l'article 1639 A du code général des impôts, la communauté d'agglomération doit faire connaître aux services fiscaux, avant le 15 avril de chaque année, ses décisions relatives aux taux des impositions directes.

FISCALITE GENERALE

Il est proposé au conseil communautaire de MAINTENIR les taux inchangés par rapport à 2018.

	Taux 2018	Taux 2019	Evolution 2019/2018
Taxe d'habitation	13,46%	13,46%	0%
Taxe foncière	4.0.40/	4 0 40/	00/
(non bâti)	4,84%	4,84%	0%
Taxe foncière			
(bâti)	0,105%	0,105%	0%
Cotisation Foncière			
des Entreprises	38,79%	38,79%	0%

Pour mémoire, à la suite de la fusion, le conseil communautaire avait décidé, étant donné l'écart important de taux entre les des deux EPCI, d'une intégration fiscale progressive sur 12 ans du taux de cotisation foncière des entreprises, par rapport au taux moyen pondéré de 38,79 %.

2019 est donc la troisième année d'intégration, soit un taux de 32,65% sur le territoire d'ex-Cœur de Gascogne et 39,49% sur le territoire d'ex-Grand Auch Agglomération.

Rappelons également que les taux de fiscalité ménages (taxe d'habitation et taxes foncières) ont quant à eux été harmonisés dès 2017, considérant le peu d'écart qui existait entre les taux appliqués par les deux EPCI avant la fusion.

Délibération adoptée.

<u>TEOM</u>
Il est proposé au conseil communautaire de FIXER les taux de la TEOM 2019 comme suit :

	Taux 2018	Taux 2019	Evolution 2019/2018
Secteur AUCH	9,91%	9,41%	-5%
Secteur SICTOM CENTRE	15,22%	14,73%	-3,22%
Secteur SICTOM EST	12,50%	12,19%	-2,48%
Secteur SICTOM SUD EST	16,87%	16,58%	-1,72%
Secteur SICTOM CONDOM	12,84%	13,74%	+7,01%

Ces taux ont été ajustés en fonction des bases prévisionnelles 2019 notifiées par les services fiscaux et des contributions demandées par les SICTOM pour l'année 2019.

Ces dernières, à l'exception du SICTOM CENTRE (contribution demandée en baisse de 0,01%) sont en hausse par rapport à 2018 (+1,16% pour le SICTOM EST, +2,05% pour le SICTOM SUD-EST, +9,07% pour le SICTOM de CONDOM). Dans le même temps, les bases d'imposition augmentent de façon plus prononcée que les contributions demandées (+3,92% sur le SICTOM EST, +4% sur le SICTOM SUD EST, +3,10% sur le SICTOM CENTRE et +1,89% sur le SICTOM DE CONDOM), ce qui permet donc

de proposer une diminution du taux de la TEOM sur l'ensemble des secteurs à l'exception de celui du SICTOM de CONDOM.

Délibération adoptée.

V - ENVIRONNEMENT, RIVIERES ET DECHETS

5.1 MODIFICATION DU REGLEMENT GENERAL POUR LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

La collecte des déchets sur le territoire de la commune d'Auch a été modifiée depuis le 1^{er} avril 2019.

Le règlement de collecte précise la définition des différentes catégories de déchets ainsi que les conditions dans lesquelles ceux-ci doivent être présentés à la collecte. Il indique également les modalités d'attribution des contenants de collecte et rappelle à chacun ses obligations en matière d'élimination des déchets.

La fréquence de collecte des déchets ménagers résiduels étant désormais d'une fois par semaine, le règlement de collecte doit être adapté afin de prendre en compte ces changements.

De plus, la définition des déchets professionnels assimilés évolue. La limite est fixée à 240 litres par semaine pour les déchets résiduels et les déchets recyclables.

La référence règlementaire concernant le décret du 10 mars 2016 dit décret 5 flux est rajoutée.

Une précision est apportée sur les conditions de refus de collecte d'un conteneur pour ordures ménagères : Si des déchets recyclables y sont jetés, le service de collecte a la possibilité de refuser de vider ce conteneur.

La fourniture des sacs ordures ménagères est arrêtée, enfin les véhicules floqués et aménagés sont interdits en déchetterie.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'APPROUVER le nouveau règlement de collecte.
- d'AUTORISER M. le Président, ou son représentant, à signer les documents y afférents.

Délibération adoptée.

VI - PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

6.1 SUBVENTIONS PERI ET EXTRA SCOLAIRES

Par le biais de son Contrat Enfance et Jeunesse, Grand Auch Cœur de Gascogne assure la programmation d'activité à destination des jeunes de 4 à 17 ans sur l'ensemble des structures de l'enfance à la Jeunesse durant la période scolaire ou estivale de juillet et d'Août.

Pour mener à bien un programme varié et de qualité, Grand Auch Cœur de Gascogne s'entoure et associe des intervenants extérieurs par un partenariat conventionné avec les associations du territoire.

Il est proposé au conseil communautaire d'ALLOUER les subventions suivantes :

> Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole (NAP et ALAE - Janvier-Février 2019)

Cercle Pongiste Auscitain
 Echiquier d'Armagnac
 519,25 €
 255,75 €

- Arc Auscitain 325.50 €

-	ASPTT Hockey sur gazon	186,00 €
-	Barrio Andaluz	108,50 €
-	CDOS	217,00 €
-	Football Club Castéra-Verduzan	139,50 €
-	Sainte-Christie Preignan Football	77,50 €
-	Incandescence	217,00 €
-	Hélène GRECK	162,75 €
-	Rebonds	356,50 €
	Soit up total do \cdot 2 001 50 ϵ	•

Soit un total de : 2 991,50 €

> Animations des ALSH - Janvier-Février 2019

-	ASPTT Hockey sur gazon	139,50 €
-	Lions Auch Handball	116,25 €
-	Ring Auscitain	255,75 €

Soit un total de : 551,50 €

> Animations des vacances d'hiver 2019

- Arc Auscitain	62,00 €
- ASPTT Hockey sur gazon	31,00 €
- IMAJ	108,50 €
- Pyrénées Club 32	775,00 €
- Pyrénées Club 32	1 085,00 €

Soit un total de : 2 061,50 €

> Eveil 3-5 - Ecole Intercommunale des Sports (EIS) (Janvier-Février 2019)

-	Comité Départemental Olympique et Sportif	403,00 €
-	Jeunesse Athlétique Pavienne	62,00€
-	Ateliers des Berges du Gers	341,00 €

Soit un total de : 806,00 €

Délibération adoptée.

VII - PROSPECTIVE, DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, TRANSITION ENERGETIQUE

7.1 ELABORATION DU PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH) GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE

Conformément à l'article L5216.-5 du CGCT et L302-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitat, Grand Auch Cœur de Gascogne est tenu d'élaborer un Programme Local de l'Habitat (PLH), document stratégique de programmation qui détaille l'ensemble de la politique locale en faveur de l'Habitat, pour six ans.

Il définit les objectifs et principes généraux visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, favoriser le renouvellement urbain et la mixité, améliorer la performance énergétique de l'Habitat et l'accessibilité du cadre bâti et assurer entre les communes et leurs espaces infra communaux, une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Le contexte local en mutation et les récentes évolutions du cadre législatif et règlementaire impose à Grand Auch Cœur de Gascogne d'adapter le PLH Grand Auch, adopté en 2016, compte tenu des nombreux enjeux locaux identifiés :

- Prise en compte du périmètre de l'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne, (34 communes), suite à la fusion des EPCI Grand Auch et Cœur de Gascogne au 01/01/2017,

- Evolution d'un contexte national et local à travers les orientations nationales en faveur de la construction du logement, la rénovation énergétique, la mixité sociale, la réforme du secteur du logement social et des politiques attributives,
- Identification de nouveaux besoins et prise en compte des enjeux locaux, notamment liés au vieillissement, ou au renouvellement urbain et la dynamisation des espaces,
- Elaboration et modification de documents stratégiques, comme le Schéma de COhérence Territoriale de Gascogne (SCOT de Gascogne), les divers documents d'urbanisme (PLU et cartes communales).

Le PLH se compose d'un diagnostic partagé sur le fonctionnement des marchés locaux fonciers et du logement actualisable, d'un document d'orientation fixant les principes stratégiques et objectifs locaux en matière d'habitat décliné dans un programme d'actions détaillé, soumis à évaluation. Les modalités de son élaboration et son pilotage sont fixés par le CCH (Articles L302-1 et R302-1 et suivants).

Conformément à l'article R302-3 et R302-5 du CCH, dans sa délibération d'engagement de la procédure d'élaboration du PLH, l'EPCI doit indiquer les personnes morales qu'il juge utile d'associer, ainsi que les modalités de leur association, avant notification.

Un Comité de Pilotage restreint ou élargi, est composé du Président de l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne et élus des commissions compétentes à associer, des représentants de l'État (Préfecture, DDT, DDCSPP32, ANRU, ANAH, CDC ...), des Présidents ou leurs représentants des Conseils Régional d'Occitanie et Départemental du Gers, le Président ou son représentant du SCOT de Gascogne, des maires ou leurs représentants des communes membres de l'EPCI, notamment dotées de Plans Locaux d'Urbanisme, les bailleurs de logements sociaux ou les Sociétés d'Economie Mixte, gestionnaires de logements sociaux ou tout autre personne morale utile à associer (Ex Action Logement, CAF 32, EPF...).

Le Comité de Pilotage validera les différentes étapes d'élaboration du PLH, les orientations et le programme d'actions émanant du Comité Technique et découlant du diagnostic territorial. Il préparera notamment les réunions d'informations en Conseil Communautaire.

Un Comité Technique, sous forme de groupes de travail thématiques constitué des élus référents de l'EPCI, de l'ensemble des acteurs et services compétents en matière d'urbanisme et de foncier, d'habitat et de logement, ou tout autre personne morale jugée indispensable pour l'élaboration du PLH, dont la liste non exhaustive pourrait être composé : des chambres consulaires et organismes associés (ex ADASEA/SAFER), de l'ADIL 32, de la Maison du Logement, de l'UNPI, des représentants des agences immobilières, de l'USH, de la chambre interdépartementale des notaires, du CAUE 32, des associations locales des représentants les locataires, de EDF/GDF, des mutuelles, d'ALOJEG/URHAJ, du CROUS, des associations chargées d'insertion par le logement (REGAR, CADA, Revivre, UDAF, ADAPEI).

Les réunions et synthèse des travaux du Comité Technique se feront préalablement aux étapes d'élaboration partagée et validation par le comité de pilotage.

Le Programme Local de l'Habitat Grand Auch Cœur de Gascogne sera arrêté par le Conseil Communautaire. La Collectivité se fera assister par un cabinet spécialisé dont la consultation et la procédure de mise en concurrence sera lancée prochainement.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'APPROUVER le lancement d'une démarche visant à l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH),
- D'ASSOCIER, selon les modalités énoncées ci-dessus, les personnes morales précitées ou tout autre partenaire jugé utile à la démarche,
- D'AUTORISER M. le Président, ou son représentant, à signer tout document, permettant d'engager la démarche d'élaboration du PLH.

Délibération adoptée.

7.2 SCOT DE GASCOGNE: DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

Conformément à l'article 6 aux statuts du syndicat mixte du SCOT de Gascogne, le conseil communautaire du 12/12/2017 a désigné ses représentants (5 titulaires et 5 suppléants) pour siéger au Comité Syndical du SCOT.

Suite à la démission d'André LARAN (représentant suppléant au SCOT de Gascogne) de son mandat de conseiller municipal et donc de conseiller communautaire, il sera proposé au conseil communautaire de DESIGNER un nouveau représentant suppléant.

Délibération adoptée.

VIII - POLITIQUE DE LA VILLE

8.1 PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE (PRE) : AVENANT AVEC LE CIAS ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT

Inscrite au plan de cohésion sociale (programme 15 - Accompagner les enfants en difficultés), réaffirmée comme une priorité dans la circulaire du 15 octobre 2014 au sein du pilier « cohésion sociale », l'éducation occupe une place centrale dans les nouveaux contrats de ville.

Très attachés à la réussite éducative de tous les enfants du territoire, les partenaires engagés, dès la période de configuration, dans un travail institutionnel fort, font le constat d'inégalités de parcours souvent liés à l'origine sociale.

Ainsi, le PRE de Grand Auch Cœur de Gascogne vise à poser et affermir les bases de l'intervention coordonnée des différents acteurs concernés par cette coéducation, sachant que le diagnostic partagé, principes d'intervention, déontologie, modalités d'organisation ... figurent au nombre des points qui ont été co-construits à ce jour.

Au moment de la contractualisation avec l'Etat, le PRE devait être porté par une structure dédiée, portant la responsabilité du projet au regard du cadre juridique existant. Ainsi, l'agglomération avait confié le portage du PRE au CIAS.

Depuis la circulaire relative au PRE du 10.10.2016, les EPCI peuvent assurer le portage juridique du PRE.

Cette dernière permet ainsi de transférer le portage du PRE du CIAS à Grand Auch Cœur de Gascogne.

L'équipe assurant la gestion de ce dispositif était composée d'agents de l'agglomération. Ainsi, le portage juridique du PRE par l'agglomération s'appuyera sur :

- Un référent administratif PRE : Directeur du service Education de l'Enfance à la Jeunesse.
- Un coordinateur PRE : Coordinateur de développement social,
- Un référent de parcours.

Le fonctionnement du PRE s'appuie sur une Equipe Pluridisciplinaire de Soutien (EPS), composée de représentants des institutions suivantes :

- Education nationale,
- Conseil départemental du Gers,
- CAF du Gers,
- Grand Auch Cœur de Gascogne.

Les crédits sont inscrits de manière distincte pour cette action au budget de fonctionnement 2019 de l'agglomération de Grand Auch Cœur de Gascogne, avec financement de l'Etat à hauteur de 40 000€.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'APPROUVER la validation de l'avenant 1 à la convention avec le CIAS pour le transfert du portage juridique du PRE par la Communauté d'Agglomération de Grand Auch Cœur de Gascogne à compter de l'année 2019.
- D'AUTORISER Grand Auch Cœur de Gascogne d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour permettre le financement de cette action, dont la demande de financement auprès de l'Etat de 40 000€.
- D'AUTORISER M. le Président, ou son représentant, à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Délibération adoptée.

IX - POLITIQUE DE LA CULTURE ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

9.1 MUSEE: DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES RESTAURATIONS D'OEUVRES

Dans le cadre de la rénovation du parcours des salles d'exposition et notamment de la partie consacrée aux arts et traditions de Gascogne, plusieurs projets de restauration d'œuvres vont être menés.

Il s'agit de trois portraits de femme à la coiffe et d'un paysage peints à l'huile sur toile représentant un paysage du Gers.

Ces travaux représentent un coût de 6 030 € HT. Cette dépense peut bénéficier d'une subvention de l'Etat et de la Région Occitanie au titre du FRAR (Fonds Régional d'Aide à la Restauration).

Il est proposé au conseil communautaire :

- de SOLLICITER la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'octroi d'une subvention au taux le plus élevé possible,
- d'AUTORISER le Président, ou à son réprésentant, à signer tous les documents y afférents.

Délibération adoptée.

9.2 BIBLIOTHEQUE: DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EQUIPEMENT MOBILIER

Le service de la bibliothèque doit équiper son nouveau site Marianne dans le quartier du Grand Garros, dont les deux activités fondamentales seront l'accueil de professionnels (collectivités) et de groupes et les tournées du bibliobus, à partir de janvier 2020.

En effet, l'actuel mobilier permet le stockage et non la présentation et la valorisation des collections à des fins de consultation et de prêt (pour un public adulte et des enfants).

Le montant total de la dépense prévue concernant le mobilier inscrit au budget d'investissement de 35 000 € (étagères, bacs à albums, présentoirs, tables, chauffeuses, chaises) peut bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre du concours particulier de la Dotation générale de décentralisation.

Il est proposé au conseil communautaire :

- de SOLLICITER la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'octroi d'une subvention au taux le plus élevé possible,
- d'AUTORISER le Président, ou à son représentant, à signer tous les documents y afférents.

Délibération adoptée.

9.3 BIBLIOTHEQUE: DEMANDE DE SUBVENTION POUR DES ACQUISITIONS DE DOCUMENTS

Le service de la bibliothèque doit équiper son nouveau site Marianne dans le quartier du Grand Garros, dont les deux activités fondamentales seront l'accueil de professionnels (collectivités) et de groupes et les tournées du bibliobus, à partir de janvier 2020.

Afin de répondre aux besoins des différents publics ciblés dans le projet de réorganisation, certains segments de collections devront être développés (littérature jeunesse, matériel d'animation jeunesse et littérature adulte).

Le montant de la dépense prévue inscrite au budget de fonctionnement de 3000 €, peut bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre du concours particulier de la Dotation générale de décentralisation.

Il est proposé au conseil communautaire :

- de SOLLICITER la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'octroi d'une subvention au taux le plus élevé possible,
- d'AUTORISER le Président, ou à son représentant, à signer tous les documents y afférents.

Délibération adoptée.

Fin de la séance à 20h43.